



HAL
open science

Histoire d'une famille : les Leroux-Lacoua de Montbazon

Vincent Beauvais

► **To cite this version:**

Vincent Beauvais. Histoire d'une famille : les Leroux-Lacoua de Montbazon. Histoire. 2023. dumas-04271840

HAL Id: dumas-04271840

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04271840>

Submitted on 6 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Diplôme universitaire Généalogie et Histoire des familles

Université de Nîmes

Histoire d'une famille *Les Leroux-Lacoua de Montbazou*



Vincent Beauvais

Diplôme à distance

Année universitaire 2022-2023

Directeur de recherche : Mr Stéphane Cosson

Engagement :

« Je, soussigné Vincent BEAUVAIS certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

SOMMAIRE

Consignes et choix du sujet	4
I- Présentation de la commune : Montbazon, Indre-et-Loire	5
A- Le département d'Indre-et-Loire	5
B- Montbazon	5
II- Présentation du couple sujet et leur fils	9
A- Jeunesse : De la naissance au mariage	9
B- Vie du couple Leroux-Lacoua, décès, successions	12
C- Propriétés immobilières et lieu de vie du couple Leroux-Lacoua	19
D- Le cas Martin-Jacques Leroux	26
III- L'ascendance de Jacques-Martin Leroux	28
A- Première génération : Leroux-Ferrand	28
B- Les grands-parents paternels : le couple Leroux-Boucheron	31
C- Les arrière-grands-parents paternels : Le couple Leroux-Cornu	34
D- Les arrière-arrière-grands-parents paternels : le couple Leroux-Touchard	37
E- Observations générales : métiers et migrations	38
IV- Descendance d'Etienne Leroux	40
A- Etienne Leroux-Thérèse Richard	40
B- Thérèse-Louise Leroux (1845-1876)	50
C- Silvain-Léon-Louis Gallais (1873-1918)	51
Remerciements	63

Consigne du mémoire et choix du sujet :

Choisir un couple central s'étant marié entre 1833 et 1842. A partir de ce couple, présenter leurs frères et sœurs et leurs parents. Choisir l'un des parents du couple principal, remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne, sa fratrie, ainsi que les parents et fratrie du conjoint, et remonter ainsi le plus haut possible. Puis choisir l'un des enfants du couple central, et descendre sa généalogie de la même manière.

Choix du sujet :

J'ai beaucoup hésité sur le choix du sujet de départ. J'ai d'abord pensé prendre ma propre famille du côté de mon père, la famille Beauvais, ce qui m'aurait donné accès à beaucoup d'informations via les membres vivants aujourd'hui, les légendes familiales, et certaines recherches déjà effectuées par des membres de ma famille. Cependant, mon ancêtre Pierre Beauvais s'est marié avec Jeanne Génédouin en l'an 1844, ce qui sortait de justesse des bornes chronologiques demandées par le sujet. De plus, l'ascendance Beauvais habitait dans le département de la Vienne, alors que j'habite personnellement en Indre-et-Loire, ce qui m'aurait éloigné des archives départementales à consulter.

J'ai décidé de prendre un couple au hasard n'ayant aucun lien de parenté avec moi mais s'étant marié à Montbazou, commune où je réside actuellement en Indre-et-Loire, non loin des archives départementales de Tours. En consultant les tables décennales sur les registres d'état civil de la commune, mon choix s'est porté sur le mariage de Jacques-Martin Leroux et Anne Lacoua du 03 juillet 1839. J'ai simplement été attiré par ce couple dû au nom du mari, Leroux, le même qu'un de mes amis proches, bien qu'il n'y ait aucun rapport entre cette famille étudiée et la sienne, le nom « Leroux » étant très commun à travers la France.

En choisissant de cette manière, j'ai été confronté à plusieurs difficultés, la principale concernant la partie descendante de la généalogie, ayant découvert que ce couple n'a eu qu'un fils décédé lui-même sans enfants, la branche s'éteint donc après une génération seulement. Après avoir contacté mon directeur de recherches, j'ai eu la confirmation qu'il m'était possible de travailler sur ce sujet en étudiant une généalogie descendante de l'un des frères ou sœur du couple principal, j'ai choisi d'étudier la descendance d'Etienne Leroux, frère de Jacques-Martin. Pour cette raison, je parlerais du fils dans la même partie que la présentation du couple sujet.

Chapitre I – Présentation de la Commune : Montbazon, Indre-Et-Loire

A- Le département d'Indre-et-Loire

Le couple de mon sujet, la descendance que j'étudierais, et la majeure partie de leur ascendance ont tous résidés dans le département actuel d'Indre-et-Loire.



Le département d'Indre-et-Loire

Source de l'image : [wikipédia.org/wiki/Indre-et-Loire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Indre-et-Loire)

L'Indre-et-Loire est l'un des six départements composant la région du Centre-Val de Loire, c'est celui le plus à l'ouest, il porte le code 37, la ville préfeture est celle de Tours et le département recensait en 2020 plus de 612 000 habitants selon le site officiel de l'Insee.¹

Ce département est l'évolution de ce qui était sous l'Ancien Régime la province de Touraine, anciennement comté de Tours repris aux Plantagenêts d'Angleterre par Philippe-Auguste au 13^{ème} siècle.

La province de Touraine connaît son âge d'or au début de l'époque moderne, pendant la Renaissance, lorsqu'y réside la cour des rois Valois comme Louis XII, ou François 1^{er} à Amboise, avant de la délaissier en faveur de Paris et Fontainebleau. La province est parsemée de nombreux châteaux et domaines qui appartiennent à de nombreuses familles de la noblesse et sont sources d'emploi pour une partie des habitants de la province, notamment dans le cas de cette généalogie, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Avec la Révolution, la province est transformée en département d'Indre-et-Loire le 04 mars 1790, il compte alors 7 districts et 35 cantons.

Tous les membres de cette généalogie après la Révolution résident au canton de Montbazon, district de Tours, qui disparaît lors du redécoupage cantonal de 2014. Le canton de Montbazon est composé de 8 communes : Montbazon, Veigné, Sorigny, Villeperdue, Artannes, Pont-de-Ruan, Chambray et Monts.

¹ Insee.fr : « Evolution et structure de la population en 2020, Département d'Indre-et-Loire (37) », 27/06/202. Disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7633058?sommaire=7633086&geo=DEP-37>. Consulté le (15/08/2023)

B- Montbazon



Montbazon sur la carte de l'Etat-Major (1820-1866)

Source de l'image : geoportaille.gouv.fr/donnees/carte-de-letat-major-1820-1866

Le couple sujet de mon mémoire se marie et réside dans la commune de Montbazon, chef-lieu de canton du même nom au 19^{ème} siècle, située à une dizaine de kilomètres au sud de Tours.

La commune est connue notamment pour l'impressionnant donjon qui surmonte son bourg, créé par Foulques Nerra à l'époque médiévale, compte d'Anjou et maître de la région.

Bien plus tard, à l'époque moderne, Montbazon, d'abord une châellenie passée à la famille de Rohan-Guéméné au 15^{ème} siècle, est érigée en comté en faveur de Louis VI de Rohan par lettre patente d'Henri III en février 1547, le territoire du comté est étendu vers le sud en incorporant les terres de Sainte-Maure et de Nouâtre. Le comté est ensuite érigé en duché-pairie en faveur de Louis VII de Rohan, devenant duc de Montbazon et pair de France, par lettres patentes de mai 1588, titres continués à Hercule de Rohan, son frère, en mars 1594. C'est aussi à cette période, en 1550, que Montbazon est érigée en paroisse.

Le duché prospère les siècles suivants sous la famille Rohan, s'étendant sur environ 1 800 km² et chef-lieu d'un doyenné de 11 paroisses. La commune de Montbazon est fortement réaménagée au cours du 18^{ème} siècle pour y faire construire une nouvelle route reliant Paris à l'Espagne.

Pour fuir la Révolution, le dernier duc de Montbazou, Charles-Alain-Gabriel de Rohan, émigre, les biens de la famille Rohan sont confisqués et vendus en enchères en 1796, et la commune devient chef-lieu de canton en 1790.²

Le couple sujet de ce mémoire se marie et vit à Montbazou au long du 19^{ème} siècle, le mari, Jacques-Martin Leroux, y étant né en 1815 et décédé en 1901. J'ai trouvé intéressant de donner une description de la commune contemporaine de leur époque, tirée de l'annuaire du département d'Indre-et-Loire publié en 1840, un an après leur mariage, comportant un dictionnaire des villes et communes du département³ :

« **Montbazou**, chef-lieu du canton de ce nom, arrondissement de Tours, est agréablement situé sur les bords de l'Indre, et traversé par la grande route de Paris en Espagne. Son château, placé sur une haute colline, fut construit au commencement du 11.e siècle, par Foulques-Nerra, comte d'Anjou. Mais dès le 16.e siècle, les seigneurs de Montbazou, fixèrent leur résidence à Couzières, maison de plaisance peu éloignée de cette petite ville... »

« ...A quelque distance de Montbazou et de Couzières, sur l'Indre, se trouve la poudrerie du Ripault, magnifique et bel établissement de ce genre, qui ne produit pas moins de 250,000 kilogrammes de poudre par an. Entre cet établissement et Montbazou, on voit la belle filature de laine de Bourroux. Tout auprès et à l'est de Montbazou, sur la rive gauche de l'Indre, on rencontre un *tumulus* celtique du sommet duquel on jouit d'une vue magnifique. »

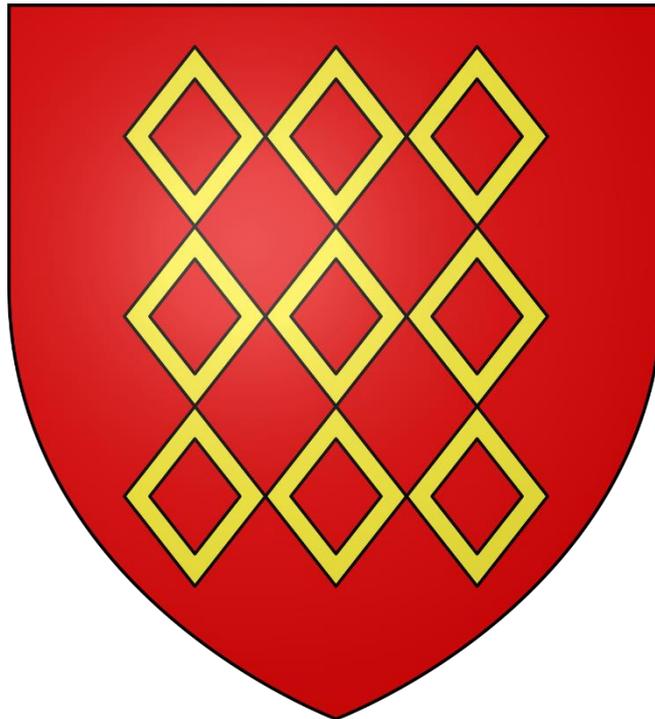
En 1860, le donjon de Montbazou construit par Foulques Nerra est acheté par un mécène et restauré, une statue de la Vierge de 9,5 mètres, subventionnée par l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, y est installée trônant sur le haut du château et surplombant la ville, toujours visible de nos jours. A la fin du second Empire, après la défaite de 1870, la ville subit la présence temporaire d'un régiment prussien dont les besoins seront subventionnés par la commune.

Au début du 20^{ème} siècle, la forteresse de Montbazou est rachetée et restaurée, et le château-fort d'Artigny, proche du bourg de la commune, est rebâti, (le bâtiment sera transformé en hôtel en 1961). La commune se situe au nord de la ligne de démarcation, sous occupation allemande, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Au 21^{ème} siècle, en 2014, le redécoupage cantonal supprime finalement le canton de Montbazou, la commune est intégrée au nouveau canton de Monts, ville voisine.

² Source sur l'histoire de Montbazou avant le 19^{ème} siècle : Jacques-Xavier Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, t. IV, 1882, 430 p. (Disponible en ligne sur Gallica.bnf.fr). « Montbazou », p282-304

³ Citations tirées de l'Annuaire du département d'Indre-et-Loire publié en 1840, Archives départementales d'Indre-et-Loire, 1N16/1/37 (cote) : vue 74-75



Armoiries de Montbazou : Source : [Wikipédia.org/wiki/Montbazou](https://fr.wikipedia.org/wiki/Montbazou)

Les armes de la commune de Montbazou sont celles de la famille de Rohan, seigneurs de Montbazou du 15^{ème} au 19^{ème} siècle.

Elles se blasonnent ainsi :

De gueules aux neufs macles d'or accolées et aboutées, ordonnées 3, 3 et 3

Chapitre II – Présentation du couple sujet et leur fils

Le mariage à l'origine du sujet à lieu le 03/07/1839 à Montbazou⁴, entre **Jacques Martin Leroux**, 23 ans, et **Anne Lacoua**, 23 ans aussi.

L'acte est riche en informations, auxquelles je reviendrai plus tard.

A. Jeunesse : de la naissance au mariage

1. Jacques-Martin Leroux

On peut retrouver grâce à ce mariage l'acte de naissance de Jacques-Martin, en date du 12/11/1815 à Montbazou⁵. Il naît la veille du jour de l'acte au hameau de la « Brianderie », fils d'**Etienne Leroux**, vigneron, et **Françoise Ferrand** sa femme.

En utilisant les tables décennales de Montbazou, on peut retrouver l'acte de mariage de ses parents⁶ en date du 01/07/1811 à Montbazou, et établir sa fratrie. Jacques-Martin est l'un des 4 fils du couple Leroux-Ferrand, ses trois frères sont :

- **Etienne Leroux**, leur premier fils, né le 06/08/1812 au même hameau, et décédé nourrisson la même année le 24 septembre au domicile des parents⁷.
- **Etienne Leroux**, né le 15/01/1814⁸, frère aîné de J-M, dont j'étudierais la descendance au chapitre IV. Il porte le même prénom que le premier fils décédé, coutume à l'époque que l'on nomme « enfant de remplacement ». Dans cette situation, c'est aussi parce qu'il devient le nouveau fils aîné du couple, auquel il est coutume de donner le même prénom que son père.
- **Louis Leroux**, frère cadet, né le 20/11/1818⁹. Vigneron, il épouse le 12/07/1871¹⁰, à l'âge de 52 ans, une jeune Marie-Madeleine Forestier de 28 ans à Sainte-Maure-de-Touraine, lieu de résidence de la mariée. Son frère Jacques-Martin est l'un de ses témoins. Louis décède à Artannes-sur-Indre le 07/11/1893¹¹.

A 20 ans, Jacques Martin se présente au tirage au sort cantonal de Montbazou du recrutement militaire dans la classe de 1835¹². Il tire le n°133, trop élevé pour être levé, mais il avancera tout de même comme motif d'exemption qu'il a le bras droit cassé.

On sait grâce à cette liste qu'il serait déjà Vigneron, réside encore à Montbazou, et mesure 1m63. Le degré d'inscription n'est pas donné pour la classe de 1835.

Puisqu'il serait déjà Vigneron, j'ai cherché un possible contrat d'apprentissage via le répertoire des actes passé par maître Bassereau, notaire à Montbazou, entre 1830 et 1835¹³, sans en trouver. Il est

⁴ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, Mariages, 1834-1873 : 6NUM8/154/033, vue 64-65.

⁵ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, Naissances, mariages, décès, an XI-1817 : 6NUM8/154/008, vue 431

⁶ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, Naissances, mariages, décès, an XI-1817, : 6NUM8/154/008, vue 301

⁷ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou : 6NUM8/154/008, vue 33-34

⁸ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou : 6NUM8/154/008, vue 338

⁹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou : 6NUM8/154/009, vue 19

¹⁰ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Sainte-Maure-de-Touraine : 6NUM8/226/009, vue 145

¹¹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Artannes-sur-Indre : 6NUM8/006/015, vue 66

¹² Ad 37, Listes cantonales de tirage au sort. Classe 1835 : 1R97, vue 93.

¹³ Ad 37, Notaires en résidence à Montbazou : 8U73

fréquent à l'époque que les jeunes garçons aident leur père dans leur métier. Etienne (père) étant vigneron, cela explique la désignation de cette profession dans la liste.

Enfin, sur l'acte de mariage de 1839, Jacques-Martin est désigné comme vigneron demeurant alors à Sorigny. Les bans de mariages sont publiés les deux dimanches 09 et 16 juin 1839 à Montbazou et justement à Sorigny. Cependant, je ne l'ai pas trouvé ni sur le recensement de 1836 de Sorigny¹⁴, ni sur celui de Montbazou¹⁵.

J'ai aussi effectué la recherche pour un possible contrat d'apprentissage via le répertoire des actes passés devant maître Fey, notaire à Sorigny, entre 1835 et 1839¹⁶, sans en trouver.

2. Anne Lacoua

Via l'acte de mariage de 1839, on peut retrouver l'acte de Naissance d'Anne le 27/07/1814 à Saint-Epain, Indre-et-Loire¹⁷. Elle naît la veille au lieu-dit des « caves du moulin à Joulon », fille de **Laurent Lacoua** et **Marie Courson**.

En utilisant les tables décennales de la commune, on retrouve l'acte de mariage¹⁸ de ses parents le 27 pluviôse an 2 (15/02/1794) et on peut établir sa fratrie.

Anne est la fille cadette d'une grande fratrie de 8 frères et sœurs :

- Parmi eux, seul **Laurent Lacoua**, premier fils, né le 08/07/1802, décède en bas âge, le 16/08/1806¹⁹.

Le reste de la fratrie est composé de :

- **Marie**, fille aînée, née le 19/01/1795²⁰.
- **Catherine**, née le 12/12/1796²¹.
- **Marie**, le 02/07/1799²².
- **Jeanne**, le 09/02/1805²³.
- **Jean**, seul fils survivant, le 18/04/1807²⁴.
- Et **Louise**, le 31/01/1811²⁵.

J'ai su que ces 7 enfants ne sont pas décédés en bas-âge, car ils sont tous présents ou représentés lors de l'inventaire après décès de leur mère, passé devant maître François-Emmanuel Maurice, notaire à Saint-Epain, le 17/03/1832²⁶.

Ce même inventaire confirme aussi qu'il y a bien deux filles toutes deux nommées Marie encore vivantes.

A noter que :

¹⁴ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Sorigny : 6NUM5/250/001

¹⁵ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Montbazou : 6NUM5/154/001

¹⁶ Ad 37, Notaires en résidences à Sorigny : 8U110

¹⁷ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/004, vue 204

¹⁸ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/001, vue 63

¹⁹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/003, vues 29 et 218

²⁰ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/001, vues 131-132

²¹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/002, vue 83

²² Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/002, vue 201

²³ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/003, vue 179

²⁴ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/004, vue 9

²⁵ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/004, vue 104

²⁶ Ad 37, Etude de Saint-Epain : 3E38/177

- Sur la déclaration de Succession du père, le 22/01/1830²⁷, 7 enfants sont cités, dont une seule Marie, une autre des filles est nommée différemment, le prénom est difficile à lire : « maritte » ?
- Sur la déclaration de Succession de la mère, le 10/09/1832²⁸, 6 enfants sont cités, dont deux Marie. Il manque Catherine Lacoua qui est pourtant présente à l'inventaire.

Il est indiqué lors de son mariage en 1839 que les deux parents d'Anne sont alors décédés :

- Grâce aux tables décennales, on trouve l'acte de décès de son père en premier, le 11/08/1829 à Saint-Epain²⁹. Il serait né à Nueil vers 1765 selon l'âge qui lui est donné. J'ai d'abord eu des difficultés à trouver son acte de naissance, cherchant dans les registres de baptême de trois communes situées dans les Deux-Sèvres, nommées « Nueil-les-Aubiers », « Nueil-sous-les-Aubiers » et « Nueil-sur-argent », sans résultat. J'ai ensuite réalisé qu'il pouvait s'agir de la commune de « Neuil », située juste au nord de Saint-Epain. Une rapide vérification dans les archives du greffe confirme que l'appellation de la commune s'orthographiait bien « Nueil » au 18 et 19^{ème} siècle, j'ai pu y trouver l'acte de baptême de Laurent le 06/08/1766³⁰.
- La mère, Marie Courson, décède le 12/03/1832 à Saint-Epain³¹. Elle est née le 12/12/1770 dans cette même commune³².

Les Tables de Succession et Absences du canton de Sainte-Maure de Touraine m'ont permis de connaître la date de l'inventaire après décès de Marie Courson³³, cité plus haut.

A cet inventaire sont présents Pierre Boilère et Michel Quantin, tuteur et subrogé-tuteur de Louise et Anne Lacoua, les deux filles cadettes encore mineures.

L'âge de majorité civil et matrimoniale au 19^{ème} est de 21 ans pour les filles conformément au code civil de 1804.

J'ai donc cherché dans les archives de la justice de Paix du canton de Sainte-Maure la réunion d'un conseil de famille choisissant les dits tuteurs des filles Lacoua³⁴.

J'y ai trouvé, en 1832, après le décès de Marie Courson, un total de 4 actes civils, tous dans la même série, qui récapitulent les événements qui ont eu lieu du 12 au 18 mars 1832 :

- Lors du premier acte du 12/03, le juge de paix, informé du décès de Marie Courson, effectue une apposition de scellés sur les meubles et effets de sa succession. On apprend que Louise et Anne, mineures, ne sont pas pourvues d'un tuteur malgré le décès de leur père 3 ans plus tôt.
 - o *Apposition de scellés* : c'est une procédure pratiquée par le juge et son greffier par laquelle des scellés, souvent des cachets de cire reliés par ruban, sont posés sur les serrures et portes des meubles de la succession, dans le cas présent, en attendant que soit décidés des tuteurs pour les deux mineures.

²⁷ Ad 37, Enregistrement : 3Q7477, n°495

²⁸ Ad 37, Enregistrement : 3Q7478, n°215

²⁹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/005, vue 244

³⁰ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Neuil, 6NUM6/165/064, vue 6

³¹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Saint-Epain, 6NUM8/216/005, vue 311

³² Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Saint-Epain, 6NUM6/216/075, vue 14

³³ Ad 37, Etude de Saint-Epain : 3E38/177

³⁴ Ad 37, Justice de paix, canton de Sainte-Maure-de-Touraine, actes civils : minutes. -> 4U20/33

- Le 16/03 est réuni conseil de famille lors duquel sont nommés comme tuteur et subrogé-tuteur lesdits Pierre Boilère, cousin germain des mineurs par alliance du côté paternel, et Michel Quantin, cousin germain des mineurs du côté maternel.
- Du 16 au 17/03, à la suite de la désignation des tuteurs, est demandée la levée des scellés sur les biens de la succession, qui a lieu le 17 en même temps que l'inventaire des biens par le maître Maurice.
- Enfin, le 18/03, Pierre Boilère convoque une dernière fois le conseil de famille pour proposer l'émancipation des deux filles mineures, Louise et Anne, ayant toutes deux 18 ans accomplis. L'émancipation est autorisée à l'unanimité.

A noter que, selon l'acte de naissance de Louise Lacoua le 01/02/1811, née la veille, elle devrait avoir 21 ans révolus au décès de sa mère en mars 1832. Il lui en ait donné 20 lors de la déclaration d'émancipation le 18/03. Il pourrait s'agir d'une erreur sur l'âge de la personne ce qui peut arriver surtout pour un simple écart de quelques mois.

On apprend aussi grâce à ces actes qu'Anne en 1832 est gagiste à Saint-Epain, elle ne demeure plus chez sa mère car son frère Jean est « demeurant seul avec elle (Marie Courson) » lors de l'apposition des scellés.

Sur l'acte de mariage de 1839, Anne est devenue gagiste résidant à Montbazou. Cependant, je ne l'ai pas trouvé sur la liste de recensement de 1836 de Montbazou³⁵.

B. Vie du couple Leroux-Lacoua, décès, successions.

Avant le mariage de 1839, deux annonces de mariage, « bans » sont publiés deux dimanches consécutifs, le 09 et 16 juin, aux communes où résident alors les futurs mariés : Sorigny pour Jacques-Martin, et Montbazou pour Anne.

Durant le mariage, Jacques-Martin eut pour témoins deux oncles maternels, Pierre et Etienne Ferrand, tous deux maçons à Montbazou.

Anne, elle, a pour témoin Jean Bafsereau, cultivateur à Sorigny, ami d'Anne, et Sylvain Douard, son beau-frère par alliance avec Marie Douard, sa sœur aînée, lesquels vivent à Sorigny.

Aucune opposition au mariage n'est signifiée.

Avant 1850, le passage ou non d'un contrat de mariage n'est pas mentionné sur les actes. J'aurais la confirmation qu'il n'y en a pas eu dans l'inventaire après décès d'Anne Lacoua³⁶.

Comme expliqué au choix du sujet, un premier obstacle apparut en consultant les tables décennales de Montbazou est que le couple n'a eu qu'un fils unique qui est décédé célibataire, sans enfants. La descendance de ce sujet s'est donc éteinte au bout d'une génération.

³⁵ Ad 37, listes nominatives de recensement numérisées, Montbazou, 6NUM5/154/001

³⁶ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/571

Leur fils unique naît le 11/01/1841 à Montbazou³⁷, prénommé **Martin-Jacques**, et décède en cette commune le 13/07/1876³⁸, avant ses deux parents. J'approfondirai sur son histoire plus loin dans cette partie.

Anne Lacoua décède le 15/03/1893 à Montbazou³⁹.

EXTRAITS DES TABLES DE SUCCESSIONS ET ABSENCES, CANTON DE MONTBAZOU, 1886-1899⁴⁰

L'extrait des tables de successions et absences ci-dessus nous apprend qu'après son décès a lieu une Déclaration de Succession, le 13/09/1893, les héritiers étant « ses neveux à Veigné », ainsi que la date d'un inventaire après décès enregistré au bureau de Montbazou le 20 avril 1893.

Jacques Martin décède le 02/07/1901, 85 ans, à Montbazou⁴¹.

EXTRAIT DES TABLES DE SUCCESSIONS ET ABSENCES, CANTON DE MONTBAZOU, 1899-1906⁴²

Ce qui saute aux yeux sur l'extrait des TSA ci-dessus est l'absence, dans son cas, de déclaration de succession. En revanche, on a en observations la mention d'une donation en date du « 28 avril 1899 ».

Commençons chronologiquement avec l'inventaire après décès d'Anne Lacoua. Grâce à la TSA, on peut trouver l'enregistrement de l'inventaire sur le registre d'enregistrement des actes de notaires, actes civils publics, de Montbazou, à la date du 20 avril 1893⁴³.

On peut ensuite trouver l'acte original passé devant maître Thim, notaire à Montbazou, le 11/04/1893⁴⁴.

L'inventaire confirme l'absence d'un contrat de mariage entre le couple.

Il permet aussi de rebondir sur un acte antérieur, inscrit en « côte deuxième », une donation entre vifs d'Anne à Jacques-Martin, qu'on trouve reçu par maître Bruneau, notaire à Montbazou, le 21/05/1879⁴⁵.

Cet acte, passé moins de trois ans après le décès de leur fils unique, est une donation entre vifs d'Anne Lacoua à son mari au cas où il lui survivrait.

³⁷ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, 6NUM8/154/032, vue 58

³⁸ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, 6NUM8/154/034, vue 344

³⁹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, 6NUM8/154/016, vue 107

⁴⁰ Ad 37, Tables alphabétiques des successions et absences, Montbazou, 1886-1889, 6NUM3/014/008, vue 120

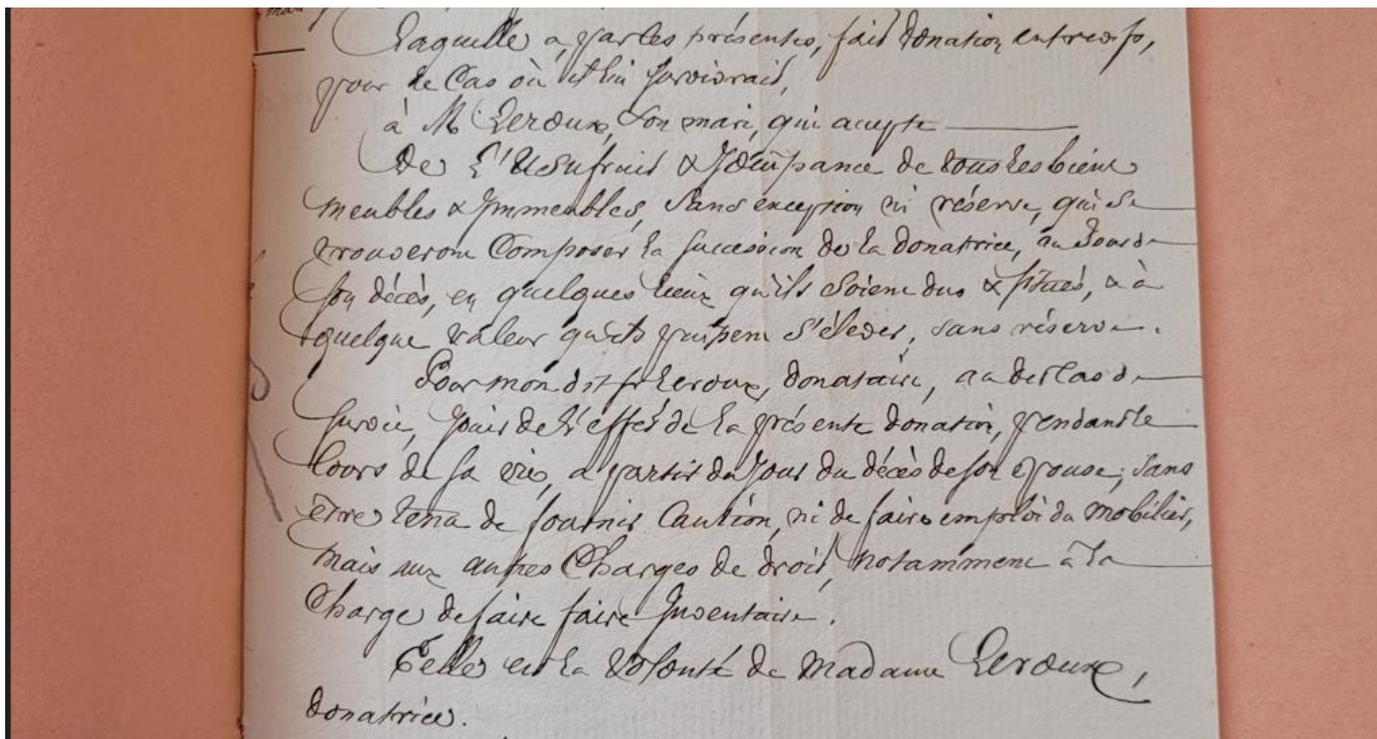
⁴¹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, 6NUM8/154/016, vue 171

⁴² Ad 37, TSA, Montbazou, 1899-1906, 6NUM3/014/009, vue 73

⁴³ Ad 37, Enregistrement, 3Q5781

⁴⁴ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/571

⁴⁵ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/507



Extrait de la donation entre vifs d'Anne Lacoua à Jacques-Martin Leroux le 21/05/1879

[...]

Laquelle a par les présentes, fait donation entre vifs, pour le cas où elle lui survivrait.

A M. Leroux, son mari qui accepte

De l'usufruit & jouissance de tous les biens meubles & immeubles, sans exception ni réserve, qui se trouveront composer la succession de la donatrice, au jour de son décès, en quelques lieux qu'ils soient dus & situés, & à quelque valeur qu'ils puissent s'élever, sans réserve.

Pour mon dit S[ieu]r Leroux, donataire, en le cas de survie, jouis de l'effet de la présente donation, pendant le cours de sa vie, à partir du jour du décès de son épouse, sans être tenu de fournir caution, ni de faire emploi du mobilier, mais aux autres charges de droit notamment à la charge de faire faire inventaire.

Telle est la volonté de madame Leroux, donatrice.

[...]

Transcription de l'extrait de donation en vifs d'Anne Lacoua ci-dessus

De retour sur l'inventaire, mis à part l'acte de donation, sont aussi mentionnés en côte troisième et quatrième les actes notariés qui sont à l'origine des propriétés des biens fonciers possédés par le couple Leroux-Lacoua, ce que j'approfondirais dans la prochaine sous-partie.

Outre les biens fonciers, il est inventorié une estimation du mobilier de la communauté Leroux-Lacoua, mais cet inventaire n'est pas fait au domicile de la défunte en raison du peu d'importance que représente le mobilier pour la succession. L'estimation, fait sur la déclaration des comparants,

concernant « divers meubles meublants, objets mobiliers, les gardes robes des deux époux et un peu de linge, le tout usé »⁴⁶, est estimé entre les parties à 20 francs.

Au final, la succession d'Anne Lacoua, déclarée le 13/09/1893, est composée ainsi⁴⁷ :

Suivant inventaire reçu par M[aitr]e Thim, not[aire] le 11 avril 1893 le mobilier de communauté a été évalué vingt francs		20f
Argent comptant		80f
½ à la s[ucces]si[on]		50f
[...]		
Immeuble		
Maison et jardin à la Bréhenderie de Montbazou d'un revenu de vingts francs	20x20 ...	600f
64.40 [ares de] terre au même lieu	16x25 ...	400f
Total huit cent franc		800f
½ à la succession		400f

Transcription extraite de la déclaration de succession d'Anne Lacoua du 13/09/1893.

Après retenue de l'état sur la succession, le total est partagé, la moitié revenant à Jacques-Martin Leroux, l'autre moitié héritée par les nombreux neveux et petits neveux et nièces d'Anne Lacoua nommés au début de son inventaire. Cependant, dû à l'acte de donation de 1879, Jacques-Martin gardera la jouissance et l'usufruit complet des biens jusqu'à son décès.

Dans le cas de Jacques-Martin, l'absence de Déclaration de Succession sur les TSA s'explique par la mention en observation comme quoi il aurait fait donation de tout ce qu'il possède par acte devant M[aitr]e Thim le 28/04/1899, à la charge d'être logé...

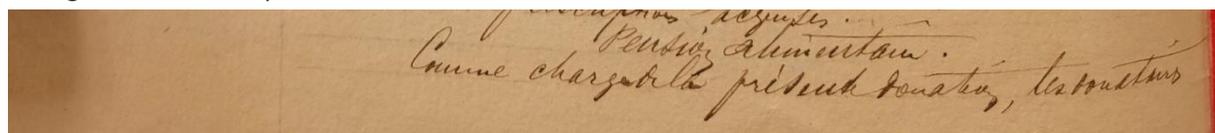
Il y aurait aussi un « certificat négatif » en date du 29/03/1902, mais je n'ai pas pu le trouver, ce type de document n'ayant pas été conservé par les archives d'Indre-et-Loire.

On trouve l'acte mentionné en observation, passé devant Maitre Thim, notaire à Montbazou, le 28/04/1899⁴⁸.

Jacques-Martin Leroux fait donation de l'entièreté de ses possessions au couple François Perrigault et Marie-Antoinette Cortequisse, soit :

- Une somme de 1000 francs en argent comptant.
- La moitié lui appartenant indivisément avec les héritiers d'Anne Lacoua des immeubles de sa succession.

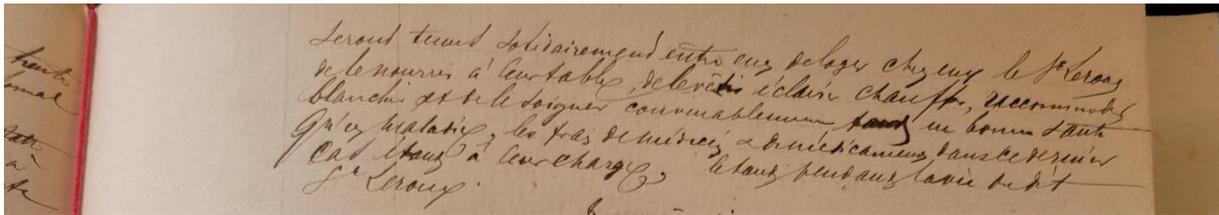
Cette donation leur a été faite en échange de pension alimentaire, requérant l'hospitalité du couple Perrigault envers Jacques-Martin Leroux dans la fin de sa vie.



⁴⁶ Citation extraite de l'inventaire d'Anne Lacoua, Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/571

⁴⁷ Ad 37, Enregistrement, 3Q5919

⁴⁸ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/600



EXTRAITS DE LA DONATION DE JACQUES-MARTIN LEROUX AU COUPLE PERRIGAULT, 28/04/1899

Pension alimentaire

Comme charge de la présente donation, les donataires seront tenus solidairement entre eux de loger chez eux le S[ieu]r Leroux, de le nourrir à leur tables, de le vêtir, éclairer, chauffer, [...] blanchir et de le soigner convenablement, tant en bonne santé qu'en maladie, les frais de médecin & de médicaments dans ce dernier cas étants à leur charge, le tout pendant la vie dudit s[ieu]r Leroux.

Transcription des extraits de la donation ci-dessus.

Cette donation explique 3 éléments :

- Qu'au recensement de Montbazon en 1901⁴⁹, Jacques-Martin est pensionnaire au ménage de Perrigault François à la Bréhenderie. Opposé au recensement précédent de 1896⁵⁰ où il vit seul à la Bréhenderie.

- Que l'un des déclarants de son décès en juillet 1901 est Perrigault François chez qui il réside, le second, Paul Rigolet, étant l'un des témoins de l'acte de donation de 1899⁵¹.

- Pourquoi, sur la matrice des propriétés foncières de Jacques-Martin Leroux, folio 355⁵², et sur la matrice des propriétés bâties, case 170⁵³, l'ensemble de ses propriétés passent au folio 416 de la matrice des propriétés foncières, et à la case 170 de la matrice des propriétés bâties, les deux correspondants audit François Perrigault, en 1901.

(Il y a toujours un décalage de deux/trois ans entre la date réelle de l'acte passée et la date inscrite sur les matrices, la date correspond bien à la donation de 1899.)

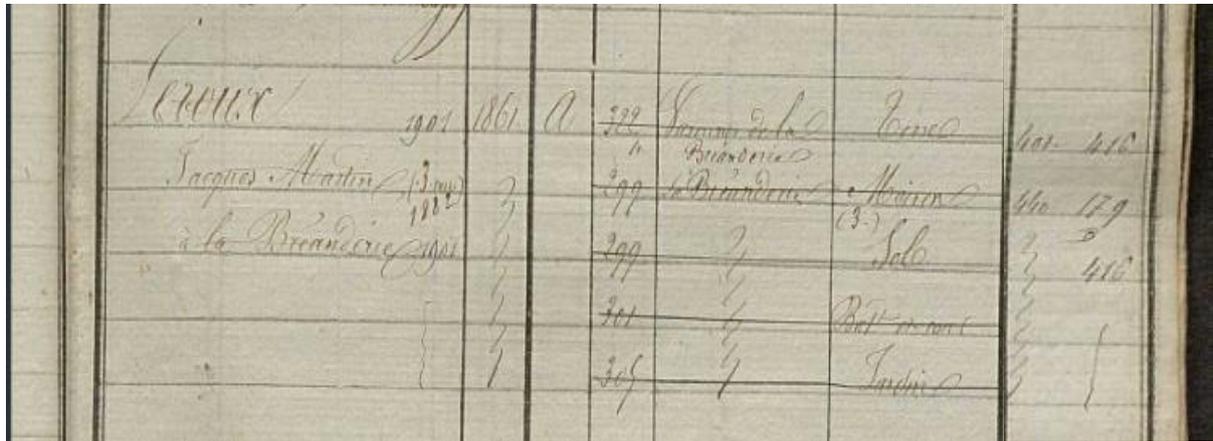
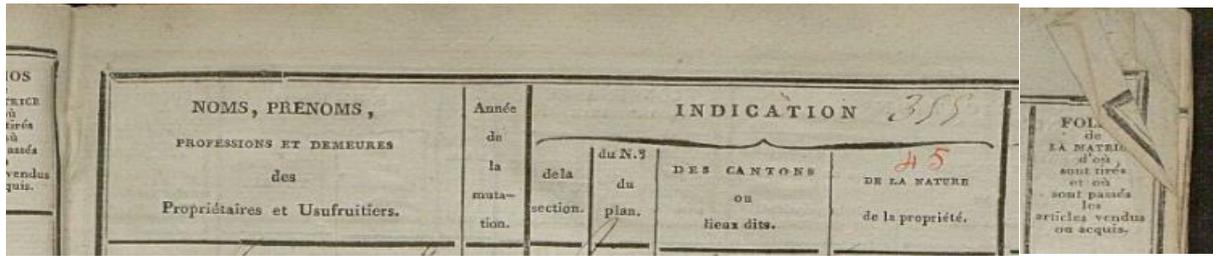
⁴⁹ Ad 37, listes nominatives de recensement numérisées, Montbazon, 6NUM5/154/014

⁵⁰ Ad 37, listes nominatives de recensement numérisées, Montbazon, 6NUM5/154/013

⁵¹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazon, 6NUM8/154/016

⁵² Ad 37, Matrices du cadastre napoléonien, Montbazon, Matrices des propriétés foncières, 3P3/1585, vue 33

⁵³ Ad 37, Matrices du cadastre napoléonien, Montbazon, Matrices des propriétés bâties, 3P3/1586, vue 100



EXTRAITS DES MATRICES DES PROPRIETES FONCIERES DE 1825-1914 , MONTBAZON, FOLIO 355

Noms, prénoms, Professions et demeures des Propriétaires et Usufruitiers	Année de la muta- -tion	Indication				Folio de la matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis		
		De la section	Du n° du plan	Des cantons Ou lieu dits	De la nature de la propriété			
Leroux Jacques Martin à la Bréanderie	1901	1861	A	322p	Varennes de la Bréanderie	Terre	401	416
	1882	"		299	La Bréanderie	Maison	440	179B
	1901	"		299	"	Sel	"	416
	"	"		301	"	Bât-et- terre	"	"
	"	"		305	"	Jardin	"	"

Transcription

La ligne de Jacques-Martin aux TSA de Montbazon permet aussi d'obtenir le numéro de volume et de sa case au répertoire général des actes : case 345, volume 23⁵⁴. Sur la page suivante, case n°346, on y retrouve celle d'Anne Lacoua. Les deux donations, l'inventaire et la déclaration de succession d'Anne Lacoua vus précédemment y sont inscrites. Aucun autre acte n'y est référencé.

⁵⁴ Ad 37, Enregistrement, 3Q5552

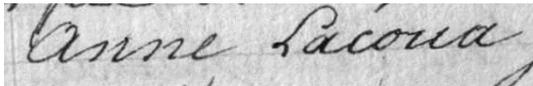
Observations générales sur Jacques-Martin Leroux et Anne Lacoua :

Signature :

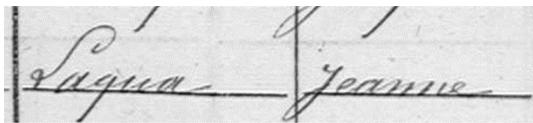
De l'acte de mariage en 1839 jusqu'à l'acte de donation au couple Perrigault en 1899, premiers et derniers actes retrouvés où il lui est proposé de signer, Jacques-Martin Leroux n'apprendra jamais à la faire.

Orthographe :

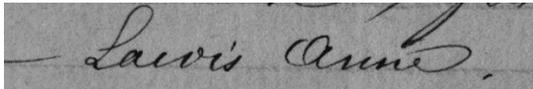
Comme pour le lieudit de la Bréanderie, l'orthographe des noms propres au 19^{ème} siècle est plus phonétique que précisément fixée. Le nom de famille d'Anne, « Lacoua », est écrit de différentes façons à travers les différentes sources :



- « Lacoua » sur l'acte de mariage⁵⁵.



- « **Laqua** » au recensement 1851⁵⁶. (Il y aussi une erreur sur son prénom).



- « **Lacouis** » sur l'acte de décès de son fils⁵⁷.

⁵⁵ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, 6NUM8/154/033, vue 64.

⁵⁶ Ad 37, listes nominatives de recensement numérisées, Montbazou, 6NUM5/154/004, vue 31

⁵⁷ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, 6NUM8/154/034, vue 344

C. Propriétés immobilières et lieu de vie du couple Leroux-Lacoua

L'inventaire d'Anne Lacoua nous donne aussi, en côte troisième et quatrième, la date et le nom des notaires devant lesquels sont passé deux minutes qui expliquent l'origine de propriété de biens immobiliers du couple Leroux-Lacoua.

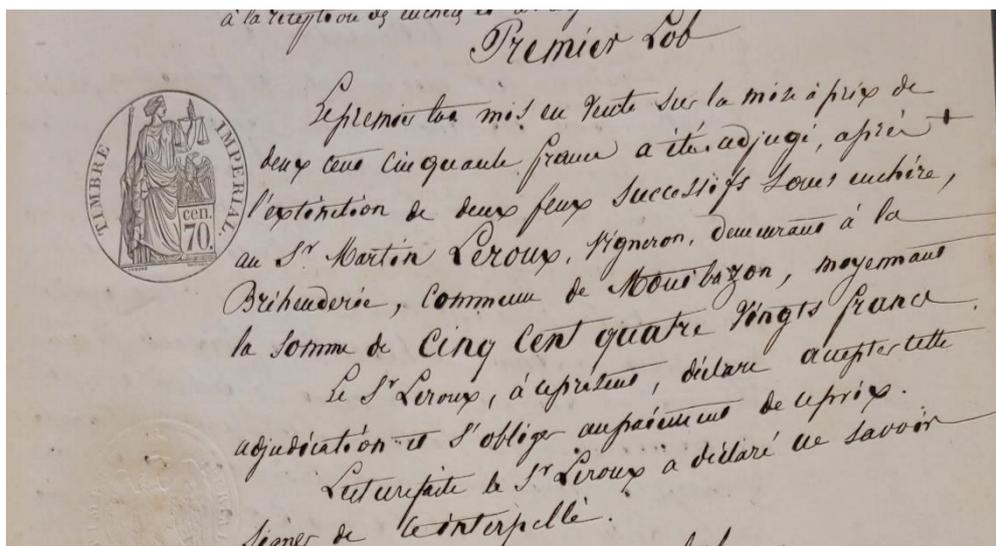
On peut trouver la première minute rédigée par le maître Delannoise, notaire à Montbazou, le 11/03/1859⁵⁸.

Il s'agit d'une vente par adjudication des biens composant la succession laissée vacante de Jean Marchais, vendeur de Vaches, décédé à Montbazou.

Jacques-Martin, présent à la vente le 10/04/1859 (dont le procès-verbal est associé à la minute citée précédemment), devient propriétaire du 1^{er} lot mis en vente, composé tel qu'il suit :

Design
Premier Lot.
Une maison située au village de la Bréhenderie, commune
de Montbazou, composée d'une chambre à cheminée, grenier
au dessus, cave solivée sous une chambre de la maison qui
appartient aux héritiers Hénaud; Cour commune devant et deux
ares soixante quatre centiares de jardin près lesdits batiments.
Le tout joignant du midi par la maison, au 1^r piece
Pimondeau, du nord à la Cour commune, du levant au 1^r piece
Pimondeau, et du couchant aux dits héritiers Hénaud.
Une écurie et un cellier couverts en ardoise, Cour
commune devant ces batiments, situés au même village de
la Bréhenderie, joignant du midi à la vue Hénaud, du
nord à la dite Cour commune, du levant aux d. héritiers
Hénaud, et du couchant à la vue Hégaillier.
Vise à prix deux cent cinquante francs; c - 250^f.
...ième lot.

⁵⁸ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/425



Extraits du procès-verbal d'adjudication du 10/04/1859, à la suite de la minute du 11/03/1859.

Premier lot.

Une maison située au village de la Bréhenderie, commune de Montbazon, composée d'une chambre à cheminée, grenier au-dessus, cave salivée sous une chambre de la maison qui appartient aux héritiers Ménard ; cour commune devant et deux ares soixante quatre centiares de jardin près lesdits bâtiments.

Le tout joignant du midi, par la maison, au Sr pierre Frémondeau, du nord à la cour commune, du levant au Sr pierre Frémondeau, et du couchant auxdits héritiers Ménard.

Une écurie et un cellier couverts en ardoises, cour commune devant ces bâtiments, situés au même village de la Bréhenderie, joignant du midi à la veuve Ménard, du nord à ladite cour commune, du levant aux d[its] héritiers Ménard, et du couchant à la veuve Mégessier.

Mise à prix deux cent cinquante francs ; 250f.

Premier Lot

Le premier lot mis en vente sur la mise à prix de 250 francs a été adjudgé, après [plusieurs enchères successivement recues et] l'extinction de deux feux successifs sous enchère, au S[ieu]r Martin Leroux, vigneron, demeurant à la Bréhenderie, commune de Montbazon, moyennant la somme de 580 francs.

Le Sr Leroux, à ce présent, déclare accepter cette adjudication et s'obliger au paiement de ce prix.

Transcriptions des extraits ci-dessus.

Vente par adjudication : « Une vente par adjudication est une vente d'un bien aux enchères publiques afin d'obtenir le règlement d'une dette demeurée impayée. »⁵⁹

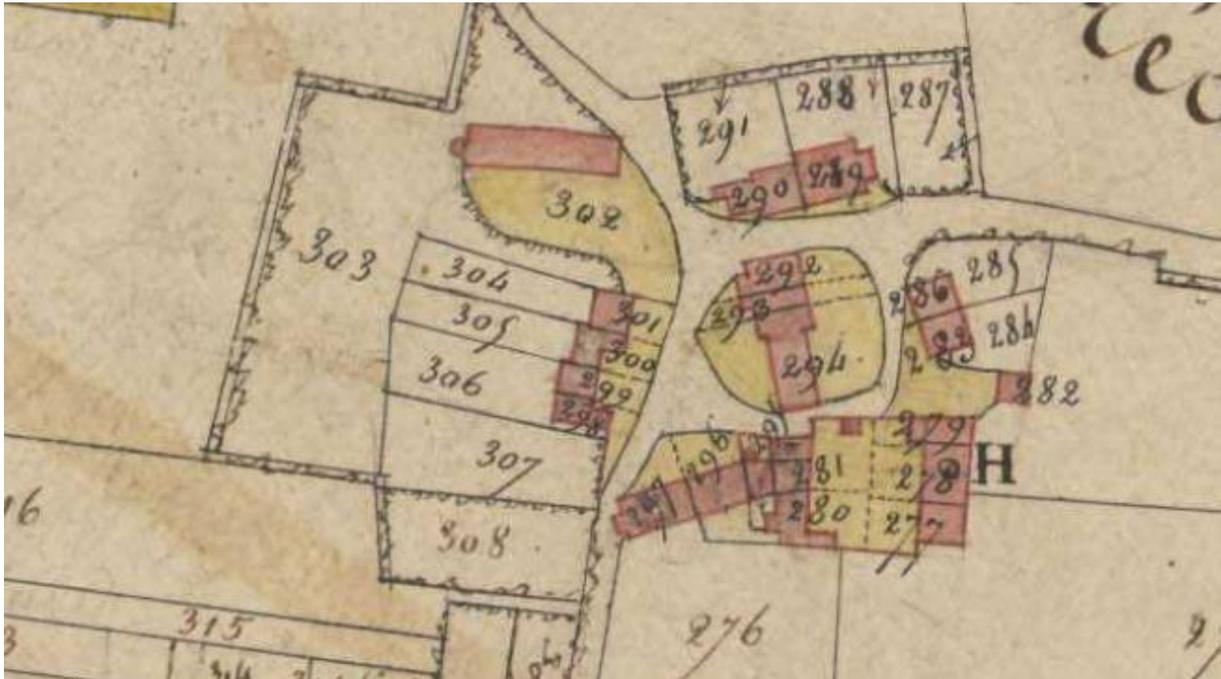
Extinction de feux successifs : « Le terme **vente à la bougie** vient du fait que la durée de l'enchère soit limitée à la consommation de deux petites bougies qui, lorsqu'elles s'éteignent, laissent

⁵⁹ Définition tirée de : « Vente par adjudication : principe et fonctionnement ». *Capital.fr* Consulté le 13/08/2023

monter une fumée indiquant leur extinction. Si aucune enchère n'intervient pendant la durée de leur combustion (15 à 30 secondes), l'adjudication est prononcée au plus offrant et dernier enchérisseur. »⁶⁰

Ce premier lot correspond aux deux parcelles n°299, ainsi que 301 et 305, notées sur la matrice des propriétés foncières vues plus haut. Elles sont situées au Hameau de la Bréhenderie, commune de Montbazou.

Il s'agit notamment de la maison dans laquelle le couple Leroux-Lacoua vivra jusqu'à leur décès. La maison en question existe encore de nos jours, à la rue de la Breanderie, 37250, Montbazou.



Extrait tiré du plan parcellaire de Montbazou, section A1 de la Bréauderie, 1819⁶¹

Au registre des hypothèques de Tours, Jacques-Martin Leroux est divisé en deux cases.

Sur la première, case n°152, volume 275⁶², y est renseigné la transcription aux hypothèques de la minute précédente, ainsi que l'inscription d'office contre Jacques-Martin.

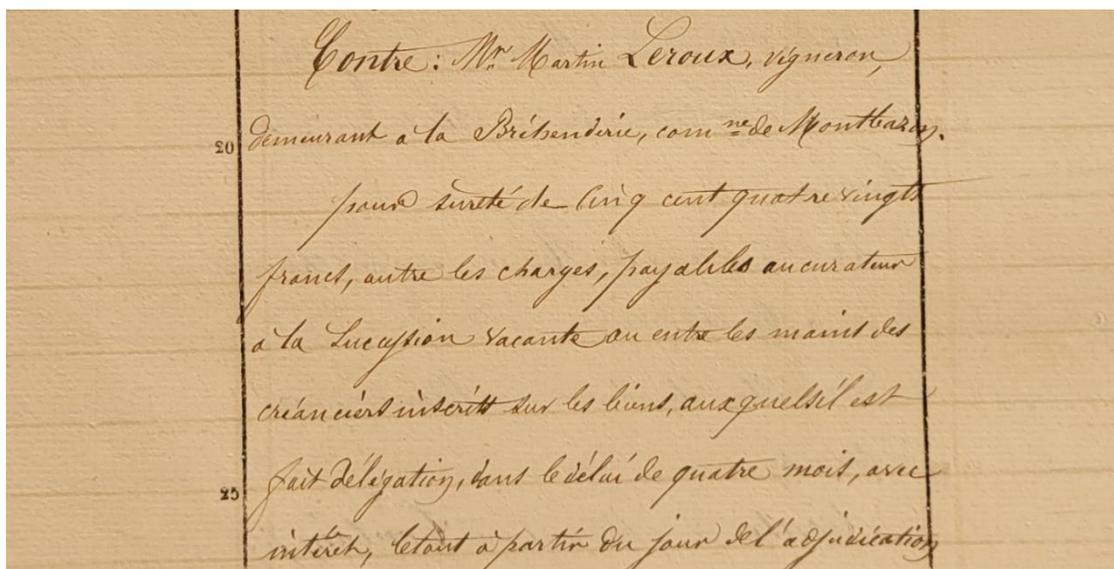
On trouve cette inscription d'office le 16/04/1859 au volume 28, n° d'article 1214⁶³, du registre des inscriptions aux hypothèques de Tours.

⁶⁰ Définition tirée de : « Acheter aux enchères à la bougie ». *La finance pour tous.com*. Consulté le 05/08/2023.

⁶¹ Ad 37, Plans cadastraux, Montbazou : 6NUM10/154/002

⁶² Ad 37, Conservation des hypothèques de Tours, Répertoires des formalités hypothécaires, 4Q5/560, vue 55

⁶³ Ad 37, Hypothèques, 4Q5/1578



Extrait de l'inscription d'office n°1214, volume 28, retenue contre Leroux (Jacques-)Martin

Contre : Mr Martin Leroux, vigneron, demeurant à la Bréhenderie, com[mu]ne de Montbazou.

Pour sureté de cinq cent quatre vingts francs, outre les charges, payables au curateur à la succession vacante ou entre les mains des créanciers inscrits sur les biens, auxquels il est fait

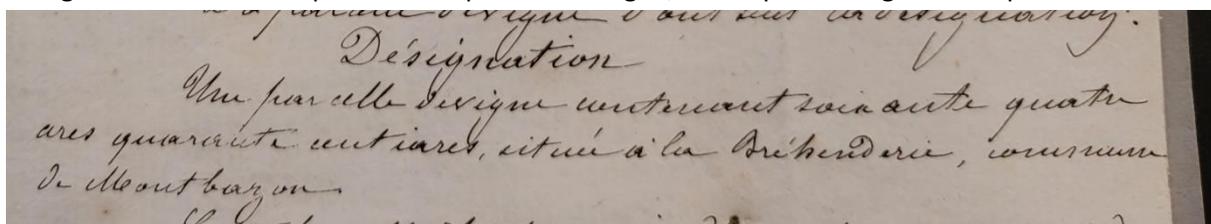
Transcription de l'extrait ci-dessus

L'inventaire d'Anne Lacoua permet aussi de trouver l'acte contenant ordre amiable passé entre les créanciers de la succession vacante de Jean Marchais par lequel Jacques-Martin se libère de son prix d'adjudication.

Reçu le 14/11/1859 par maître Delannoise, notaire à Montbazou⁶⁴.

La deuxième minute expliquant l'origine de propriétés des biens du couple Leroux-Lacoua est celle passée devant le maitre Delannoise, le 22/11/1859⁶⁵.

Il s'agit de la vente d'une partie d'une parcelle de vigne, du couple Baillarger au couple Leroux.



Extrait de l'acte de vente d'une parcelle de vigne du couple Baillarger au couple Leroux, 22/11/1859

Désignation

Une parcelle de vigne contenant soixante-quatre ares quarante centiares, située à la Bréhenderie. commune de Montbazou.

Transcription de l'extrait ci-dessus

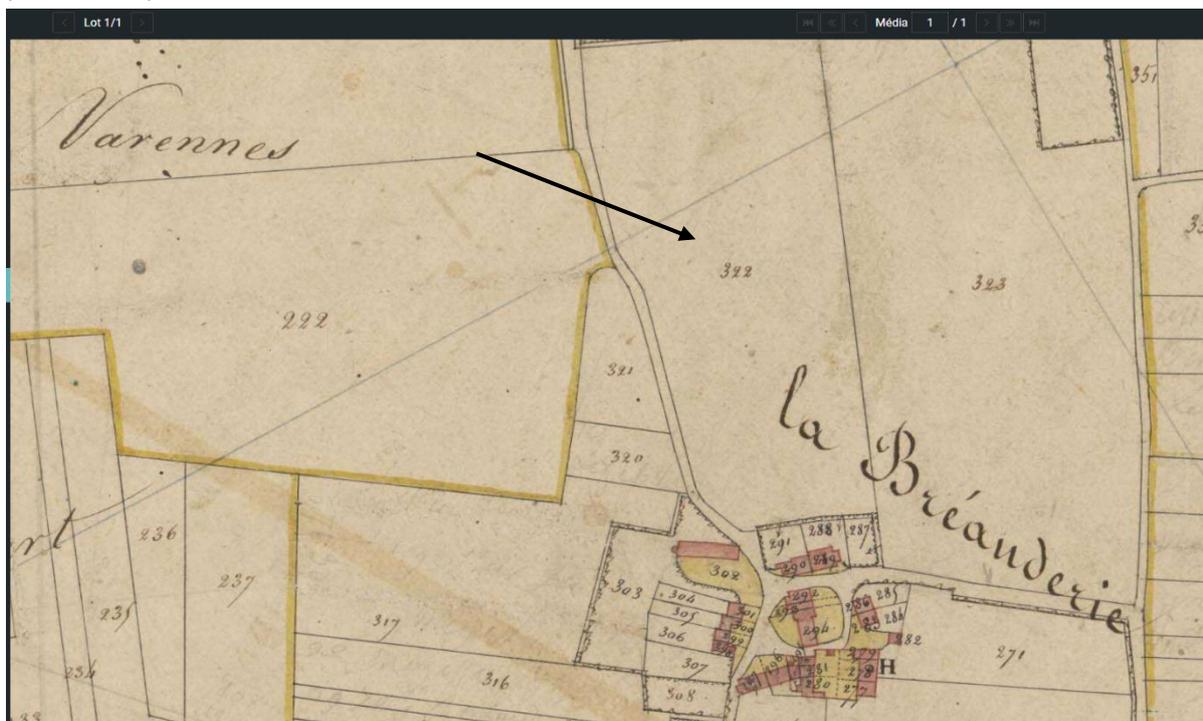
⁶⁴ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/427

⁶⁵ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/427

Are et centiare : « l'Are » et le « centiare » sont d'anciennes unités de mesure. 1 centiare correspond à 1m², 1 are à 100 centiares.

Il s'agit de la parcelle 322p sur la matrice des propriétés foncières de Jacques-Martin.

Comme l'explique l'acte de vente, la vigne achetée fait partie d'un tout « contenant dans sa totalité un hectare, quatre-vingt quatorze are vingt-deux centiares », vendu en 4 portions. Elle se situe tout proche des parcelles obtenues de la succession de Jean Marchais la même année.



Extrait tiré du plan parcellaire de Montbazou, section A1 de la Bréauderie, 1819

Le couple Leroux-Lacoua achète ensemble cette partie de parcelle de vigne au prix de 976 francs et 40 centimes. Au registre des hypothèques, cette acquisition est notée sur la seconde case de Jacques-Martin Leroux, ainsi que sur la case d'Anne Lacoua qui la suit : volume 278, n°174 et n°175⁶⁶.

Il est fait inscription d'office aux hypothèques de Tours contre le couple Leroux-Lacoua le 03/10/1859, volume 30, n°2855⁶⁷.

Cette minute est aussi composée de l'acte de quittance du prix, passée devant le même notaire le 27/10/1861.

Ces deux acquisitions représentent l'ensemble des propriétés immobilières possédées par le couple Leroux-Lacoua et qui passeront au couple Perrigault par la donation de 1899.

Pourtant, on sait par l'acte de naissance de Jacques-Martin qu'il est né au même hameau de la Bréauderie ou demeurait son père. Je me suis donc demandé ce qu'il avait pût recevoir de ses parents après leur décès.

⁶⁶ Ad 37, Conservation des hypothèques de Tours, Répertoires des formalités hypothécaires, 4Q5/563, vue 60

⁶⁷ Ad 37, Hypothèques, 4Q5/1588

La mère de Jacques-Martin, Françoise Ferrand, décède en première le 29/05/1841⁶⁸.

Il est fait une Déclaration de succession le 15/06/1841⁶⁹ de laquelle ne dépend que quelques meubles pour une valeur totale de 136,10 francs.

Le père de Jacques-Martin, Etienne Leroux, décède le 18/01/1867 à Montbazon⁷⁰.

Cependant, la ligne lui correspond aux tables de succession et absences⁷¹ n'est composée que d'une seule information : un numéro de sommier douteux, n°464.

Sommier douteux : C'est un registre sur lequel le nom de la personne est inscrite lorsque les employés de l'enregistrement ne sont pas sûrs de l'absence de succession. Ce type de document n'est généralement pas conservé dans les archives.

Pour aller plus loin, j'ai cherché dans le répertoire des actes notariés du Maître Bruneau, notaire à Montbazon, pour l'année 1867⁷², si je pouvais trouver quelconque acte lié à sa succession, sans réussite.

En cherchant via la table alphabétique des matrices cadastrales de Montbazon⁷³ je n'ai pas non plus trouvé de numéro de Folio lui étant approprié.

J'en ai fait l'hypothèse que le couple Leroux-Ferrand qui vivait au hameau de la Bréanderie de Montbazon au début du 19^{ème} siècle n'était pas propriétaire foncier.

On peut désormais faire un tableau chronologique des lieux de résidence du couple :

Individu(s)	Année	Lieu	Source	Cote aux archives départementales
Jacques-Martin	1815	Montbazon, La Brianderie	Acte de naissance	6NUM8/154/008, vue 431
Anne	1815	Saint-Epain	Acte de naissance	6NUM8/216/004, vue 204
Jacques-Martin	1839	Sorigny	Acte de mariage	6NUM8/154/033, vue 64
Anne	1839	Montbazon	Acte de mariage	
Couple	1841	Montbazon, Hameau de la Baffauderie	Acte de naissance de leur fils	6NUM8/154/032, vue 58
Couple	1841	Montbazon, Hameau de la Bréhenderie	Recensement	6NUM5/154/002, vue 40
Jacques-Martin	1846	Montbazon, La Bréanderie	Recensement	6NUM5/154/003, vue 31
Anne	1846	Montbazon, La Grange-Rouge	Recensement	6NUM5/154/003, vue 38
Couple	1851	Montbazon, La Bréanderie	Recensement	6NUM5/154/004, vue 31

⁶⁸ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazon, 6NUM8/154/034, vue 66.

⁶⁹ Ad 37, Enregistrement, 3Q5858

⁷⁰ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazon, 6NUM8/154/034, vue 264.

⁷¹ Ad 37, TSA, Montbazon, 1866-1876, 6NUM3/014/006, vue 110

⁷² Ad 37, Notaires en résidence à Montbazon : 8U74

⁷³ Ad 37, Matrices du cadastre napoléonien, Montbazon : 3P3/1585

	1859	Acquisition de la maison de Jean Marchais par adjudication du 10/04/1859 -		
Couple	1866	Montbazon, Bréanderie	La	Recensement 6NUM5/154/007, vue 32
Jacques-Martin	1901	Montbazon, Bréanderie	La	Acte de décès 6NUM8/154/016, vue 171

Observations :

- L'orthographe du lieudit de la « Bréanderie » (orthographe actuelle), change au fil des ans. L'orthographe des noms propres au début du 19^{ème} est encore assez phonétique et non pas fixe.
- Le onze janvier, sur l'acte de naissance de son fils, Jacques-Martin demeure au Hameau de la Baffauderie. Mais sur le recensement de la même année, le ménage réside avec Etienne Leroux (père), tout juste veuf, à la Bréhenderie.
- Sur le recensement de 1846, le couple Leroux-Lacoua est séparé :
 - o Jacques-Martin est recensé avec son père à la Bréanderie
 - o Anne est recensé avec son fils à La Grange-Rouge, il est noté en observation qu'ils font partie du ménage d'Etienne et Jacques-Martin.
- Sur le recensement de 1851 :
 - o Jacques-Martin est désormais inscrit en premier au recensement, avant Etienne (père), ce qui est normalement la place de chef du ménage.
 - o Le ménage est rejoint par un Françoise Desaché, gagiste de 21 ans. Il s'agit de la fille de Pierre Desaché, vigneron, dont la famille réside au hameau de la Pommeraie sur les recensements précédents. Pierre Desaché décède en novembre 1849⁷⁴, sa fille rejoint le ménage des Leroux. Françoise se marie en juin 1853⁷⁵, elle n'apparaît plus au ménage des Leroux sur les recensements suivants.
 - o Les Leroux-Lacoua demeurent désormais à la Bréanderie sur toutes les sources les concernant, jusqu'à leur décès.

⁷⁴ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazon, 6NUM8/154/034, vue 131

⁷⁵ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazon, 6NUM8/154/033, vue 214

D. Le cas Martin-Jacques Leroux

Martin-Jacques Leroux, fils unique du couple Leroux-Lacoua, a été énigmatique pour moi à cause de la faible quantité de sources sur sa vie que j'ai réussi à trouver.

Il naît le 10/01/1841⁷⁶ à Montbazou, et y décède le 13/07/1876⁷⁷.

Sur l'acte de décès, on apprend qu'il est tonnelier et décède célibataire. Il y a une erreur d'âge minime, l'acte lui donnant 34 ans alors qu'il devrait en avoir 35 depuis le mois de janvier.

Sur la ligne lui correspondant aux tables de successions et absences de Montbazou n'est indiquée qu'une chose à la place d'une déclaration de succession : « n'a rien laissé »⁷⁸.

Il serait décédé dans son domicile à la Bréanderie, même lieu où habitent ses parents. Son décès est d'ailleurs déclaré par deux non-parents :

- Mégessier Louis, un voisin qui apparaît sur les recensements de Montbazou à la Bréanderie
- Boisseau Jean Denis, instituteur à Montbazou, peut être un ami de la famille puisqu'il est aussi déclarant du décès d'Anne Lacoua en 1893, mais ne résidant pas à la Bréanderie.

Cependant, Martin-Jacques Leroux, souvent nommé « martin » simplement, n'apparaît sur aucun recensement de la ville de Montbazou après celui de 1856⁷⁹ ou il apparaît une dernière fois, âgé de 15 ans, parmi le ménage de ses parents à la Bréanderie.

Pour ses 20 ans, il se présente quand même au tirage au sort du recrutement militaire de la classe de 1861⁸⁰ du canton de Montbazou. Il tire le numéro 47, signifiant qu'il pourrait être levé, mais il est exempté pour « mauvaises dents », motif qu'il propose de faire valoir devant le conseil de révision.

Martin Jacques mesure 1m70 et possède un degré d'instruction de 2, ce qui signifie qu'il sait lire et écrire mais n'a pas reçu d'instruction primaire plus développée.

On apprend aussi, selon ce document, qu'il exerce déjà la profession de Tonnelier, et résiderait toujours à Montbazou. Il n'apparaît pas pourtant pas sur le recensement de 1861 comme dit précédemment.

En utilisant les tables alphabétiques fournies, je ne lui ai pas trouvé de case ni aux hypothèques⁸¹, ni sur les matrices cadastrales de Montbazou⁸², ce qui correspond avec le fait qu'il n'a « rien laissé » selon les TSA.

A partir de ce point, j'ai effectué différentes recherches infructueuses pour essayer d'en apprendre plus :

J'ai d'abord émis l'hypothèse qu'il pouvait être momentanément chez ses parents lors de son décès, mais qu'il résidait ailleurs. J'ai donc cherché son nom sur les recensements de 1871 de plusieurs communes alentours ou dans lesquelles résident des membres de leur famille : Veigné, Esvres, Sorigny, Monts, Artannes. Je ne l'ai trouvé sur aucune d'entre elles.

⁷⁶ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, 6NUM8/154/032, vue 58

⁷⁷ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou, 6NUM8/154/034, vue 344

⁷⁸ Ad 37, TSA, Montbazou, 1876-1886, 6NUM3/014/007, vue 106

⁷⁹ Ad 37, listes nominatives de recensement numérisées, Montbazou, 6NUM5/154/005, vue 33

⁸⁰ Ad 37, Listes cantonales de tirage au sort. Classe 1861 : 1R123, vue 82

⁸¹ Ad 37, Hypothèques, Tables alphabétiques : 4Q5/98 et 4Q5/204

⁸² Ad 37, Matrices du cadastre napoléonien, Montbazou : 3P3/1585

J'ai ensuite essayé de trouver un possible contrat d'apprentissage au métier de Tonnelier entre 1856, date du recensement où il apparaît sans profession âgé de 15 ans, et 1861, année de ses 20 ans ou il serait déjà Tonnelier selon la liste du recrutement militaire.

J'ai consulté les répertoires des actes notariés passés devant le maître Delannoise⁸³, notaire à Montbazou, entre 1856 et 1861, sans résultat.

J'ai finalement réussi à en apprendre un petit peu plus sur Martin-Jacques en consultant les archives des listes électorales de Montbazou.

Il apparaît pour la première fois sur la liste d'appel et d'inscriptions des votants de Montbazou en 1865, sous le second Empire⁸⁴, âgé de 25 ans et demeurant à la Bréanderie.

Il continue d'apparaître jusqu'à la liste électorale de Montbazou, sous la 3^{ème} République⁸⁵, en 1871, âgé de 30 ans, mais sans informations sur la demeure. Son entrée sur la liste suit tout de même celle de son père qui réside à la Bréanderie.

Les cases d'émargements de Martin-Jacques sont laissées vides sur les listes de 1870 et 1871, et il n'apparaît déjà plus à partir de la liste de 1874.

Selon les listes électorales et l'acte de décès, Martin-Jacques aurait continué d'habiter à la Bréanderie chez ses parents jusqu'à son décès, mais il n'apparaît pas sur les listes de recensement.

⁸³ Ad 37, notaires en résidence à Montbazou : 8U74

⁸⁴ Ad 37, élection du personnel politique, Second Empire, listes électorales : 3M258

⁸⁵ Ad 37, élection du personnel politique, Troisième République, listes électorales : 3M409

Chapitre III – L’ascendance de Jacques-Martin Leroux

J’ai choisi de développer en troisième partie l’ascendance agnatique de Jacques-Martin Leroux. C’est pourquoi j’ai déjà présenté les parents et la fratrie de sa conjointe, Anne Lacoua, dans la partie précédente.

Dans cette partie, à chaque génération d’ascendants Leroux, je présenterai rapidement le couple, leurs enfants, ainsi que la fratrie et les parents de la conjointe.

A. Première génération : Leroux-Ferrand.

Déjà présentés dans le second chapitre, les parents de **Jacques-Martin** sont Etienne Leroux et Françoise Ferrand.

Ils se marient à Montbazon le 01/07/1811⁸⁶, ou naîtront leurs 4 enfants.

Le couple réside au hameau de la Bréanderie, Montbazon, mais ne semblent pas être propriétaires (voir partie 1).

On trouve sur les cases d’Etienne et Françoise aux hypothèques, volume 174, n°584 et 588,⁸⁷ l’indication de deux actes de vente transcrits le 16/04/1831.

On peut retrouver les actes originaux passés devant maître Gillet, notaire royal à Montbazon, les 09/01 et 06/02/1831⁸⁸.

En les consultant, il s’agit d’une vente par adjudication d’immeubles situés à Veigné. La majorité de ces biens appartiennent à Louis Brizard, vigneron demeurant à Veigné.

Etienne est bénéficiaire de la vente d’un quart d’une portion de ces biens, un autre quart revenant à son frère Louis aussi présent, dont ils ont hérité de sa mère, décédée le 30/09/1830, qui était propriétaire de la moitié de ladite portion acquise lors de sa communauté avec Louis Brizard.

Françoise Ferrand décède le 29/05/1841⁸⁹, de sa succession déclarée par son fils aîné ne dépendent que quelques biens mobiliers.

« Lequel a déclaré que sa succession est comprise de chemises, habillements & draps de valeur de	40,80f
Une armoire en mauvais état de valeur de	10f
Un vieux moulin de valeur de huit francs	8f
Une vieille mai[e] de valeur de	7,50f
Un vieux bois de lit de valeur de	4,40f
Lit de plumes couverture tous de lit de valeur de	65,50f »

Extrait de la déclaration de succession de Françoise Ferrand du 15/06/1841⁹⁰

⁸⁶ Ad 37, Registres d’état civil numérisés, Montbazon, 6NUM8/154/008, vue 301

⁸⁷ Ad 37, Hypothèques, Répertoire des formalités hypothécaires : 4Q5/459, vue 149-150

⁸⁸ Ad 37, Etude de Montbazon, 3E16/268

⁸⁹ Ad 37, Registres d’état civil numérisés, Montbazon, 6NUM8/154/034, vue 66

⁹⁰ Ad 37, Enregistrement, 3Q5858

Après ce décès, Etienne, veuf, vit avec son fils Jacques-Martin Leroux et sa famille, ils apparaissent ensemble dans les mêmes ménages sur les recensements de Montbazou, il est désigné comme « vigneron » pour la dernière fois sur celui de 1851⁹¹.

On a une information sur son état de santé dans le recensement de 1866⁹², déclaré « caduc » par le recenseur.

Il décède le 18 janvier 1867 à 78 ans⁹³. Il n'y a pas de déclaration de succession le concernant sur les tables de successions et absence de Montbazou, seul un numéro de volume au sommier douteux.

Les actes de décès des parents de Jacques-Martin donnent beaucoup d'informations sur leur naissance, si la date n'est pas précisément donnée, la soustraction de l'âge donné à l'année de l'acte et la mention de leur commune de naissance permet de les retrouver facilement.

La famille Ferrand

Françoise Ferrand est née et baptisée le 05/03/1784 à Montbazou⁹⁴, fille légitime d'Antoine Ferrand et Françoise Martin.

Via les tables décennales, on trouve les décès de ses parents à Montbazou :

- Antoine Ferrand, le 29 Germinal an 11⁹⁵, à 53 ans (19/04/1803)
- Françoise Martin, le 13/01/1816⁹⁶, à 70 ans.

On apprend aussi qu'ils se sont divorcés, le 28 Nivôse an 3 (17/01/1795) à Montbazou⁹⁷.

Antoine Ferrand a passé un second acte de mariage avec une Marie Coutereau le 9 Ventôse an 5 (27/02/1797) à Montbazou⁹⁸.

Les premières tables décennales débutent en 1792. Celle de Montbazou permet de constituer la fratrie des demi-sœurs de Françoise Ferrand, filles de Marie Coutereau :

- Marie, née le 8 Nivôse an 5 (28/12/1796)⁹⁹.
- Françoise, le 17 frimaire an 6 (07/12/1797)¹⁰⁰.
- Catherine-Anne, le 16 Nivôse an 10 (06/02/1802)¹⁰¹.

Sa fratrie directe, issue du mariage d'Antoine Ferrand à Françoise Martin, naît avant la première table décennale de 1792, il faut procéder autrement :

On sait par l'acte de mariage de Jacques-Martin et Anne Lacoua en 1839 que sont présents deux oncles maternels de J-M, Etienne et Pierre Ferrand, tous deux maçons, âgés de 64 et 49 ans.

- Etienne né le 26/11/1775¹⁰².

⁹¹ Ad 37, listes nominatives de recensement numérisées, Montbazou, 6NUM5/154/004, vue 32

⁹² Ad 37, listes nominatives de recensement numérisées, Montbazou, 6NUM5/154/007, vue 32

⁹³ Ad 37, 6NUM8/154/034, vue 264

⁹⁴ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Montbazou : 6NUM6/154/051, p5

⁹⁵ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Montbazou : 6NUM8/154/008, p34

⁹⁶ Ad 37, 6NUM8/154/008, p447

⁹⁷ Ad 37, 6NUM8/154/004, p3

⁹⁸ Ad 37, 6NUM8/154/007, p44

⁹⁹ Ad 37, 6NUM8/154/007, p33

¹⁰⁰ Ad 37, 6NUM8/154/007, p59

¹⁰¹ Ad 37, 6NUM8/154/007, p283

¹⁰² Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Montbazou : 6NUM6/154/042, p11

- Pierre né le 04/05/1790¹⁰³.

L'acte de décès de Françoise Martin en janvier 1816 est déclaré par un fils nommé « Antoine Ferrand », maçon, âgé de 40 ans . Il devrait donc être né avant le mois de janvier 1776.

Hors Etienne Ferrand, son fils aîné, est né et baptisé en novembre 1775, moins de 9 mois avant la naissance présumée dudit « Antoine ».

Il s'agit vraisemblablement d'un amalgame entre les deux prénoms phonétiquement proches, Etienne Ferrand est bien un maçon âgé de 40 ans à la date du décès de sa mère.

Enfin, en partant de la naissance du fils aîné, Etienne, en 1775, et en remontant chronologiquement, on trouve l'acte de mariage d'Antoine Ferrand à Françoise Martin le 31/01/1774¹⁰⁴.

Observations :

L'histoire de la famille Ferrand est liée au contexte particulier du droit de la famille sous la 1^{ère} République :

Le divorce est introduit en France par la loi du 20 septembre 1792, avant d'être modifié par le Code civil de 1804 et supprimé une première fois le 8 mai 1816.

Pendant cette période, Antoine Ferrand obtient le divorce de sa femme le 28 Nivôse an III (17/01/1795) grâce à un acte de notoriété publique lui ayant été délivré le 15 Nivôse de la même année (04/01/1795) par le Conseil Général de la municipalité de Montbazou constatant sa séparation de fait avec Françoise Martin sa femme depuis plus de 6 mois, ce qui constitue motif valable de divorce pendant la 1^{ère} République.

Selon les dispositions de cette même loi, les enfants du couple divorcés restent sous l'autorité de leur mère jusqu'à leurs 7 ans après quoi ils passent sous la tutelle du père.

On peut en effet voir que Françoise et Pierre Ferrand, âgés de plus de 7 ans, accompagnent leur père sur les actes de naissance de leurs demi-sœurs Françoise et Catherine-Anne.

La première des demi-sœurs, Marie, naît enfant-naturel avant le remariage d'Antoine Ferrand à sa mère Marie Coutereau. L'acte de naissance nous apprend qu'elle est adoptée de fait par Antoine Ferrand qui la reconnaît comme son enfant.

Cette adoption est réexprimée et Marie devrait être légitimée sur l'acte de mariage de ses parents quelques mois plus tard.

Cependant, sa première femme Françoise Martin se présente et s'oppose au mariage qui n'a alors pas lieu comme le confirme l'acte de naissance de la deuxième demi-sœur, Françoise, elle aussi née hors mariage et reconnue par Antoine Ferrand comme sa fille.

A la naissance de la troisième fille, Catherine-Anne, Marie Coutereau est son « épouse légitime ».

L'opposition au mariage aurait donc été refusée entre 1797 et 1802, ou bien le couple se sont remariés dans une autre commune.

¹⁰³ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Montbazou : 6NUM6/154/057, p7

¹⁰⁴ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Montbazou : 6NUM6/154/041, p4

B. Les grands-parents paternels : le couple Leroux-Boucheron

En partant de son décès, on trouve l'acte de baptême d'Etienne Leroux le 09/02/1789 à Veigné¹⁰⁵.

Ses parents sont Etienne-François Leroux, vigneron, et Anne-Catherine Boucheron, mariés le 30/01/1786 dans la même commune¹⁰⁶.

Etienne-François est mineur orphelin de ses deux parents, procédant sous l'autorité d'un tuteur, Pierre Boucheron, présent au mariage.

Anne-Catherine Boucheron est majeure à 31 ans, elle est veuve en premières noces de François Grondeau.

De cette union naissent 4 enfants :

- Des jumeaux, Anne et Etienne, nés le 04/03/1787, décédés nourrissons le 05 et 09 du même mois respectivement¹⁰⁷.
- Etienne, né donc le 09/02/1789.
- Louis, né le 25/08/1790¹⁰⁸.

Louis est le dernier enfant du couple, Etienne-François est inhumé le 30/10/1792 à Veigné¹⁰⁹.

Anne-Catherine Boucheron se remarie rapidement, le 10/04/1793, à Louis Brizard, toujours à Veigné¹¹⁰. Elle décède le 29/04/1830¹¹¹.

Observations :

On connaît le nom du curateur présent sur l'acte de mariage d'Etienne-François : un certain Pierre Boucheron, vigneron à Esvres.

En utilisant les tables décennales d'Esvres, on peut identifier le décès d'un Pierre Boucheron le 09/04/1793¹¹², âgé de 50 ans, « journalier » (terme qui désigne les ouvrier agricoles payés à la journée, souvent utilisés pour désigner la profession d'individus « vigneron » sur d'autres actes). Il pourrait donc s'agir de la bonne personne.

J'ai commencé à chercher un acte notarié de compte de tutelle dans les archives des minutes notariales passées à Esvres de 1786 à 1789¹¹³, Etienne-François atteignant la majorité civile à 25 ans sous l'Ancien Régime en 1788.

Cependant, sans savoir avec certitude qu'il y a bien eu d'acte passé devant un notaire, sans savoir à quel âge Etienne-François aurait été émancipé, ni chez quelle notaire, je n'en ai pas trouvé et ai décidé de changer d'approche.

Etienne-François Leroux est « garde de son altesse Mr le Prince de Rohan » sur l'acte de mariage.

Il faut comprendre qu'il garde des propriétés appartenant à la famille de la noblesse des Rohan.

¹⁰⁵ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Veigné : 6NUM6/266/050, p3

¹⁰⁶ Ad 37, 6NUM6/266/047, p3

¹⁰⁷ Ad 37, 6NUM6/266/048, p5

¹⁰⁸ Ad 37, 6NUM6/266/051, p10

¹⁰⁹ Ad 37, 6NUM6/266/053, p13

¹¹⁰ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Veigné : 6NUM8/266/003, 93

¹¹¹ Ad 37, 6NUM8/266/009, p26

¹¹² Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Esvres : 6NUM8/104/005, p7

¹¹³ Ad 37, Etude d'Esvres, série 3E48

Les Rohan-Guéméné, mentionnés au chapitre 1, sont une branche cadette de la Maison de Rohan, à la tête du Duché de Montbazou, érigé en 1588 en faveur de Louis VII de Rohan-Montbazou. Au vu de la date, le « prince de Rohan » en question serait Jules-Hercule-Mériadec de Rohan (1726-1788), ayant reçu de son père le Duché de Montbazou en 1757.

Après ça, Etienne-François change de profession : il est toujours garde pour les Rohan en 1787 lorsque naissent ses enfants jumeaux, mais devient vigneron sur l'acte de baptême d'Etienne en 1789. Cette bascule est probablement liée au contexte politique du pays, la Révolution française étant sur le point de commencer, il faut cependant noter que l'abolition de la noblesse en France n'est décrétée par l'Assemblée nationale qu'en juin 1790, après ce changement.

Anne-Catherine se remarie le 10/04/1793 à Louis Brizard, vigneron de Veigné.

Louis-Brizard est aussi veuf et père de deux filles.

- C'est l'une des filles de Louis Brizard, Française, qui déclare le décès d'Anne Boucheron en 1830.

Les remariages, surtout pour les parents veufs, ont lieu rapidement à l'époque, nécessaires sur le plan économique des parents qui ne peuvent élever leurs enfants seuls.

Etienne-François décède le 29/10/1792, laissant orphelins de leur père ses deux fils Etienne et Louis âgés seulement de 3 et 2 ans.

Mineurs et en bas-âge lors de ce décès, j'ai cherché à trouver un acte de « compte de tutelle » dans les répertoires d'actes de notaires de Montbazou¹¹⁴ et Veigné¹¹⁵ en 1810 et 1811, années de leur 21 ans, âge de majorité civile sous le Code Napoléon de 1804, sans succès.

Il arrive que les enfants soient jugés capables d'être émancipés avant la majorité comme c'était le cas pour Anne Lacoua, plus haut, émancipée à 18 ans.

Etienne et Louis sont majeurs à leur mariage, mais reçoivent quand même le consentement de leur mère et de leur beau-père Louis Brizard : il est probable que celui-ci était leur tuteur étant donné que leur mère se remarie à lui dès 1793 avec ses fils en bas-âge.

La justice de paix est créée en 1790, avant le décès du père, il y aurait donc eu réunion d'un conseil de famille pour décider de la tutelle des fils, mais les actes civils de cette justice du canton de Montbazou aux archives départementales ne remontent que jusqu'en 1820 au plus tôt.

Il serait possible de chercher dans la table des sépultures et décès du Bureau de Montbazou de 1790 à 1793¹¹⁶ pour obtenir plus d'informations sur le décès d'Etienne-François et chercher la mise en tutelle des orphelins.

Peu d'informations permettant de continuer la généalogie ascendante sont données sur l'acte de mariage d'Etienne-François à Anne-Catherine :

On apprend que les parents Leroux sont décédés, mais sans dire où et quand ces décès sont parvenus.

On ne sait pas non plus dans quelle commune est baptisé Etienne-François.

¹¹⁴ Ad 37, Notaires en résidence à Montbazou, 8U73 et 8U74

¹¹⁵ Ad 37, Notaires en résidence à Veigné, 8U144

¹¹⁶ Ad 37, Enregistrement, 3Q5460

Il serait né autour de 1763 selon son âge au décès, mais je n'ai pas trouvé son baptême dans les registres paroissiaux de Veigné.

C'est à partir d'ici que j'ai découvert un arbre sur *généanet.org* d'un autre utilisateur du pseudo de « *chanchan37* » qui étudie en partie la généalogie ascendante des Leroux¹¹⁷.

Cet arbre m'a été très utile dans mes recherches pour trouver certains actes, cependant, il est aussi très incomplet : l'existence de Jacques-Martin Leroux par exemple n'y est simplement pas renseignée. J'indiquerais à partir d'ici les fois où j'ai utilisé cet arbre pour retrouver certains actes, vérifiés personnellement à chaque occasion.

La famille Boucheron :

L'acte de mariage d'Anne Catherine à Louis Brizard nous apprend qu'elle est née le 26/04/1755 à Veigné ¹¹⁸ . Elle est la fille de François Boucheron et Anne Charpentier. Grâce à l'arbre de *chanchan37* on trouve l'acte de mariage de ses parents le 27/07/1747 à Chambray-lès-Tours¹¹⁹.

Elle fait partie d'une fratrie de 6 frères et sœurs composés ainsi :

- François Boucheron, frère aîné, baptisé le 26/05/1748 à Veigné¹²⁰
- Anne Boucheron, baptisée le 13/07/1750¹²¹.
- René Boucheron, baptisé le 14/10/1751¹²².
- Jean Boucheron, baptisé le 08/05/1753¹²³.
- Anne-Catherine.
- Et Louise Boucheron, baptisée le 12/12/1758¹²⁴ et inhumée le 25/11/1759¹²⁵ à Veigné.

Son père était travailleur des champs : il est vigneron puis « filtoupier » à partir du baptême de Louise.

➔ Le « filtoupier » est un batteur de chanvre, il prépare la plante en séparant la graine de la tige. Il est inhumé à Veigné le 29/11/1759¹²⁶, 4 jours après sa fille cadette.

Anne-Catherine se marie en premières noces à François Grondeau le 05/02/1770 à Veigné¹²⁷.

Elle n'a que 15 ans lors de son premier mariage. L'âge nubile des femmes avant la Révolution, c'est-à-dire l'âge à partir duquel elles peuvent être mariées avec l'accord de ses parents, est de 13 ans, ce mariage est donc parfaitement légal pour les règles de l'époque.

¹¹⁷ « Généalogie de Chantal LEROY, accueil », *généanet.org*. Disponible sur : gw.geneanet.org/chanchan37. (Consulté le : 12/06/2023).

¹¹⁸ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Veigné : 6NUM6/226/019, p14

¹¹⁹ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Chambray-lès-Tours : 6NUM6/050/030, p11

¹²⁰ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Veigné : 6NUM6/266/015, p4

¹²¹ Ad 37, 6NUM6/266/016, p7

¹²² Ad 37, 6NUM6/266/017, p8

¹²³ Ad 37, 6NUM6/266/018, p11

¹²⁴ Ad 37, 6NUM6/266/022, p9

¹²⁵ Ad 37, 6NUM6/266/023, p9

¹²⁶ Ad 37, 6NUM6/266/023, p9

¹²⁷ Ad 37, 6NUM6/266/031, p3

Sa mère n'est pas présente lors de son remariage avec Etienne-François Leroux : on trouve son acte d'inhumation le 02/01/1781 à Veigné¹²⁸.

C. Les arrière-grands-parents paternels : Le couple Leroux-Cornu

L'arbre de *chanchan*³⁷ me permet de savoir que les parents d'Etienne-François se sont mariés à Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire.

Je trouve en effet l'acte de mariage de François Leroux et Marie-Jeanne Cornu dans les archives paroissiales de la commune à la date du 13/01/1763¹²⁹.

Etienne-François est leur fils aîné, il est baptisé à Azay-le-Rideau le 04/06/1763¹³⁰.

Il est né seulement cinq mois après la date de mariage de ses parents.

Conçu hors mariage, l'union rapide de ses parents pendant les premiers mois de grossesse de sa mère permet de légitimer l'enfant à naître : c'est ce qu'on appelle en droit sous l'Ancien Régime un « *Mariage Subséquent* ».

A partir de cette date, j'ai consulté année après année les registres paroissiaux d'Azay-le-Rideau.

Cela m'a permis d'établir la fratrie suivante : Etienne-François est le frère aîné de 4 enfants, dont 3 décédés en bas âge :

- Une fille innommée, baptisée le 22/10/1764 et inhumée le lendemain à Azay-le-Rideau¹³¹.
- Marie et François, jumeaux, tous deux nés et baptisés le 08/11/1767 à Azay-le-Rideau¹³².
 - o François est inhumé à 2 mois, le 04/01/1768¹³³.
 - o Sa sœur jumelle Marie à 9 mois le 12/08/1768¹³⁴.
- Marie, baptisée le 22/09/1770 à Azay-le-Rideau¹³⁵.

Après la naissance de Marie en 1770, fille cadette, j'ai continué à remonter les registres paroissiaux d'Azay-le-Rideau en cherchant notamment les actes d'inhumation du couple, tous deux défunts lors du mariage d'Etienne-François en 1786.

Malheureusement, je suis remonté jusqu'à la date du mariage sans en trouver un seul, il faut en conclure qu'ils sont décédés dans une commune différente.

A la recherche du décès de François Leroux et Marie-Jeanne Cornu, décédés entre 1770 et 1786, j'ai d'abord consulté les tables numérisées des sépultures et professions en religion des Bureaux :

- D'Azay-le-Rideau (1710 – an XIII)¹³⁶
- De Montbazou, bureau de rattachement pour la commune de Veigné où se marie Etienne-François :
 - o 1^{ère} table : 1763 – 1782¹³⁷

¹²⁸ Ad 37, 6NUM6/266/042, p2

¹²⁹ Ad 37, 6NUM6/014/059, p4

¹³⁰ Ad 37, 6NUM6/014/059, p17

¹³¹ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Azay-le-Rideau : 6NUM6/014/060, p20

¹³² Ad 37, 6NUM6/014/063, p20

¹³³ Ad 37, 6NUM6/014/064, p3

¹³⁴ Ad 37, 6NUM6/014/064, p18

¹³⁵ Ad 37, 6NUM6/014/066, p23

¹³⁶ Ad37, Contrôle des actes, Bureau d'Azay-le-Rideau : 2C316

¹³⁷ Ad 37, Contrôle des actes, Bureau de Montbazou : 2C2080

- 2^{ème} table : 1763 - 1788¹³⁸

Cependant leurs décès n'apparaissent pas sur ces tables. Je me suis ensuite intéressé à la profession de François Leroux.

Sur son acte de mariage et aux baptêmes de ses enfants, on apprend que François Leroux est « garde des terres et du château d'Azay pour Monsieur le Marquis de Vassé ».

➔ Le château d'Azay passe aux mains de la famille de Vassé en 1701. Au vu des dates, François Leroux est garde pour Armand-Mathurin marquis de Vassé de 1708 à 1782.

On peut remarquer qu'au mariage d'Etienne-François, « garde du prince de Rohan », à Veigné en 1786, son défunt père François est désigné comme ayant été aussi « garde de ladite altesse » à son décès.

J'ai donc commencé à chercher dans les registres paroissiaux de Veigné, par lesquels j'ai pu trouver l'acte d'inhumation de :

- François Leroux, 57 ans, le 01/12/1785 à Veigné¹³⁹.
- Marie-Jeanne Cornu, 57 ans, le 18/05/1784 à Veigné¹⁴⁰.

L'acte d'inhumation de Marie-Jeanne précise la profession de son mari et donc de son fils après lui : « *garde du casteau de Couzière* ».

- Le château de Couzières à Veigné, situé à 2km du bourg de Montbazou, fait partie avant la Révolution du duché de Montbazou. Les princes de Rohan, ducs de Montbazou, y fixent leur résidence au 16^{ème} siècle, avant de résider principalement à la cour royale au cours de l'époque moderne. C'est dans ce château qu'à lieu l'entrevue de Marie de Médicis et son fils Louis XIII en septembre 1619. A l'époque de François Leroux et son fils après lui, gardes du château, il a été vendu par Hercule-Mériadec de Rohan en 1781, du moins la jouissance du domaine puisque les Leroux sont toujours décrits comme garde des « Rohan », à Nicolas Bunault de Rigny, officier des mousquetaires du roi, qui décède en 1789 après quoi Couzières revient à la maison de Rohan¹⁴¹.

Famille Cornu :

Le mariage de Marie-Jeanne Cornu à François Leroux m'apprend qu'elle est le fille des défunts Etienne Cornu et Nicolle Chappe, « ses pères et mères de cette paroisse ». J'ai donc, à partir de l'âge de son décès en 1785, commencé à chercher son acte de baptême autour de 1727 à Azay-le-Rideau, sans le trouver.

Elle est aussi à son mariage assistée par son frère présent, Etienne Cornu.

En cherchant dans les registres paroissiaux d'Azay-le-Rideau, j'ai trouvé le baptême d'un Etienne Cornu, fils d'Etienne Cornu et Catherine Delalande le 20/04/1758¹⁴².

¹³⁸ Ad 37, Contrôle des actes, Bureau de Montbazou : 2C2081

¹³⁹ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Veigné : 6NUM6/266/046, vue 9

¹⁴⁰ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Veigné : 6NUM6/266/045, vue 7

¹⁴¹ Jacques-Xavier Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, t. II, 1879, 489 p. (Disponible en ligne sur Gallica.bnf.fr). « Couzières », p410-412

¹⁴² Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Azay-le-Rideau : 6NUM6/014/060, p8

J'ai pu trouver ledit acte de mariage de Cornu-Delalande à Azay-le-Rideau le 12/11/1761¹⁴³. Cet acte confirme qu'il s'agit du frère de Marie-Jeanne. Cet acte de mariage est plus riche en information sur la famille Cornu que celui de sa sœur.

La mère Nicolle Chappe est d'ailleurs présente à ce mariage : elle décède donc dans les 2 ans à suivre. On trouve son acte d'inhumation à Azay le 12/11/1761¹⁴⁴, en présence de ses deux enfants.

A partir du mariage du frère Cornu, j'obtiens aussi l'acte d'inhumation de leur père, Etienne Cornu, à la commune de Toury, Eure-et-Loire, le 18/05/1753¹⁴⁵. L'inhumation est alors faite en présence de sa femme, Nicolle Chappe, et leur fille, Marie-Jeanne.

Selon l'acte de mariage d'Etienne Cornu (fils) à Catherine Delalande, il aurait été baptisé le 27/05/1725, né en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Grange-Bléneau, Diocèse de Sens, par un chanoine de Courpalais, nommé Drouin, signataire. Cet acte aurait été certifié véritable par un curé, nommé Peloin, le 19/11/1746.

Je n'ai trouvé ni l'acte de Baptême en 1725 dans les registres paroissiaux de Courpalay¹⁴⁶, commune de Seine-et-Marne, ni d'acte le certifiant en 1746¹⁴⁷. Il semblerait tout de même qu'il s'agisse de la bonne commune puisqu'on retrouve le nom des deux signataires sur certains actes de ces années-là.

J'ai aussi cherché un acte de mariage des parents Cornu-Chappe dans les registres paroissiaux de Courpalay et Toury, et des actes de baptêmes de leurs enfants autour de 1725 à Toury, sans résultat. Etienne Cornu (fils) est inhumé à Azay-le-Rideau le 01/07/1777¹⁴⁸.

La famille Cornu s'est donc beaucoup déplacée. Le fils serait baptisé à Courpalais, puis la famille aurait résidé un moment à Toury, le père y est inhumé en présence de sa femme et leur fille qui vivait avec lui. Après cela, ils se déplacent à Azay, peut-être rejoignent il Etienne le fils qui y vivrait déjà.

Il s'agit aussi d'une famille de gardes :

- Le père inhumé à Toury était : « *garde des chasses de Toury, thivernon, et tillai [...] pour Mesdames les supérieures et religieuses de [...], Dames de ces paroisses* »
- Le fils Etienne, au baptême de son propre fils, est « *capitaine des chasses de Mr Le marquis de Vassé* »
- Même la mère, à son décès, travaillait comme concierge au château d'Azay-le-Rideau.

Marie-Jeanne, elle, épouse François Leroux, aussi un garde pour le Marquis de Vassé.

¹⁴³ Ad 37, 6NUM6/014/054, p12-13

¹⁴⁴ Ad 37, 6NUM6/014/057, p24

¹⁴⁵ Ad 28, registres paroissiaux numérisés, commune de Toury : 3E391/001, p197

¹⁴⁶ Ad 77, Etat civil, registres paroissiaux, Courpalay : 5MI2961

¹⁴⁷ Ad 77, Etat civil, registres paroissiaux, Courpalay : 5MI2962

¹⁴⁸ Ad 37, Registres paroissiaux numérisés, Azay-le-Rideau : 6NUM6/014/073, p11

D. Les arrière-arrière-grands-parents Paternels : le couple Leroux-Touchard.

Le mariage de François Leroux à Marie-Jeanne Cornu permet de remonter jusqu'à son baptême, le 20/02/1728 à Sillé-le-Guillaume dans la Sarthe, paroisse Notre-Dame¹⁴⁹.

Il est fils de François Leroux et Magdelaine Touchard.

Les registres paroissiaux de Sillé-le-Guillaume sont munis de deux tables alphabétique centennales des naissances, mariages et décès aux deux paroisses de la commune de 1700 à 1792¹⁵⁰¹⁵¹.

Ce document, très utile, permet d'établir la famille suivante :

François Leroux et Magdelaine Touchard se marient le 19/07/1714 en face de l'église Notre-Dame de la commune.¹⁵²

François Leroux est « *garde de son altesse (le sérénissime madame la princesse de Conty)* ».

➔ C'est le titre donné à Louise-Elisabeth de Bourbon Condé, petite fille de Louis XIV par sa mère, après son mariage à Louis-Armand de Bourbon-Conti en 1713, prince de Conti.

L'acte de mariage ne mentionne aucun des parents des deux époux ni leur commune de baptême.

Les témoins ne sont pas non plus parents des époux.

- François Leroux, « garde de madame de Conty », est inhumé le 23/09/1734 à Sillé-le-Guillaume, paroisse Notre-Dame, à l'âge de 62 ans.¹⁵³
- Magdelaine Touchard, veuve de Francois, est inhumé le 01/02/1764 à Sillé-le-Guillaume, paroisse Notre-Dame, âgée de 80 ans.¹⁵⁴

Grâce aux âges donnés à leur inhumation, on peut estimer que :

- François est né vers l'an 1672
- Magdelaine est née vers l'an 1684

J'ai donc cherché autour de ces années leurs actes de baptême dans les registres paroissiaux de la paroisse Saint-Etienne de Sillé-le-Guillaume, n'y ayant pas d'archives pour la paroisse Notre-Dame avant l'an 1701, sans les trouver.

François Leroux (fils) est membre d'une fratrie de 7 enfants, ses frères et sœurs sont :

- Vincent, baptisé le 06/09/1715, paroisse Notre-Dame de Sillé-le-Guillaume¹⁵⁵
- Marie-Françoise, baptisée le 30/04/1717, paroisse Notre-Dame de Sillé-le-Guillaume¹⁵⁶
- Magdelaine-Françoise, baptisée le 28/01/1719, paroisse Notre-Dame de Sillé-le-Guillaume¹⁵⁷
- Jeanne-Charlotte, baptisée le 10/03/1724, paroisse Notre-Dame de Sillé-le-Guillaume¹⁵⁸
- Jean, baptisé le 26/01/1726, paroisse Notre-Dame de Sillé-le-Guillaume¹⁵⁹

¹⁴⁹ Ad72 : Sillé-le-Guillaume, Paroisse Notre-Dame, BMS 1720-1729 : Ad72_1MI_750, p36

¹⁵⁰ Ad72 : Sillé-le-Guillaume, Paroisse Saint-Etienne, BMS 1700-1792 : Ad72_1MI_747

¹⁵¹ Ad72 : Sillé-le-Guillaume, Paroisse Notre-Dame, BMS 1701-1791 : Ad72_1MI_759

¹⁵² Ad72 : Sillé-le-Guillaume, Paroisse Notre-Dame, BMS 1711-1719 : Ad72_1MI_749, p19

¹⁵³ Ad72 : Sillé-le-Guillaume, Paroisse Notre-Dame, BMS 1730-1739 : Ad72_1MI_751, p30

¹⁵⁴ Ad72 : Sillé-le-Guillaume, Paroisse Notre-Dame, BMS 1760-1769 : Ad_72_1MI_754, p41

¹⁵⁵ Ad 72 : Ad72_1MI_749, p27

¹⁵⁶ Ad 72 : Ad72_1MI_749, p39

¹⁵⁷ Ad 72 : Ad72_1MI_749, p47

¹⁵⁸ Ad 72 : Ad72_1MI_750, p20

¹⁵⁹ Ad 72 : Ad72_1MI_750, p27

- Et Marguerite-Magdelaine, baptisée le 29/08/1731, paroisse Notre-Dame de Sillé-le-Guillaume¹⁶⁰

Ascendance et Fratrie du couple Leroux-Touchard :

Des Leroux et des Touchard sont présents aux baptêmes des enfants :

- Michel Le Roux, et Elizabeth Le Roux, parrains et marraine de Magdeleine-Françoise.
- Etienne Touchard, parrain de Jean.
- René Touchard, parrain de François, futur marié à Marie-Jeanne Cornu.

Il pourrait s'agir de frères et de sœurs du couple Leroux-Touchard, mais leurs relations ne sont pas mentionnées sur ces actes de baptême.

- On peut quand même en identifier un, Etienne Touchard, frère de Magdeleine Touchard, marié à 23 le 20/01/1727 à la paroisse Saint-Etienne de Sillé-le-Guillaume, François Leroux, son beau-frère, étant présent au mariage.¹⁶¹

Il serait né vers 1703 mais je n'ai, encore une fois, pas trouvé l'acte de son baptême dans les archives de Sillé-le-Guillaume.

Ne trouvant rien me permettant de remonter plus loin, mes recherches sur l'ascendance généalogique de Jacques-Martin Leroux s'arrêtent ici.

E. Observations générales : métiers et migrations des Leroux

Jacques-Martin Leroux est issu d'une famille qui exerçait, de père en fils, la profession de garde pour des familles de la Noblesse d'Ancien Régime, jusqu'à Etienne-François Leroux qui, d'abord garde lui aussi, devient vigneron en 1789.

La raison de cette bascule est incertaine, il est fort à parier qu'elle est en lien direct avec les événements de la Révolution française, mais l'abolition de la noblesse en France n'est décrétée par l'Assemblée nationale qu'en juin 1790, 1 an après. On peut aussi remarquer que le château de Couzières ou travaillait probablement Etienne-François comme son père avant lui avait été vendu des Rohan à un officier du roi, Nicolas Bunault de Rigny, en 1781, lequel décède en 1789, le premier événement où Etienne-François est un vigneron est le baptême de son fils en février 1789. Quand bien même, le château de Couzières après cela serait revenu à la maison de Rohan, et n'est vendu comme biens d'émigrés qu'en 1796.

Après cela, les Leroux sont une famille de vignerons de père en fils jusqu'à Martin-Jacques, fils de Jacques-Martin, qui reste dans le milieu du vin en exerçant la profession de Tonnelier.

On peut remarquer que les Leroux « gardes » d'avant la Révolution se déplacent bien plus que leurs successeurs vignerons :

En effet, de François Leroux père à François Leroux fils, la famille passe de Sillé-le-Guillaume, au nord-ouest de la Sarthe, à Azay-le-Rideau en Indre-et-Loire. La famille de la femme de François fils, les « Cornu », aussi une famille de gardes, se déplace elle aussi en une génération de Toury, en Eure-et-Loir, à Azay-le-Rideau.

¹⁶⁰ Ad 72 : Ad72_1MI_751, p7

¹⁶¹ Ad72 : Sillé-le-Guillaume, Paroisse Saint-Etienne, BMS 1720-1729, Ad_72_1mi_739, p46

A l'inverse, à partir d'Etienne-François, marié à Veigné en 1786, les Leroux « vigneron » sont bien plus sédentaires, la profession étant directement liée à la culture à long terme d'une terre fixe. Son fils Etienne, puis Jacques-Martin et son fils après lui vivent et décèdent tous à Montbazou, commune limitrophe de Veigné.

Pour ce qui est des conjointes dont on connaît la profession du père :

A part Marie-Jeanne Cornu, issue d'une famille de gardes comme son futur mari, Anne Boucheron, Françoise Ferrand et Anne Lacoua sont toutes les filles d'un homme travaillant la terre. Même Anne Boucheron, qui épouse Etienne-François alors qu'il exerce encore la profession de garde, est fille d'un vigneron-filtoupier à Veigné. Après Etienne-François, les Leroux cultivateurs épousent en somme des filles de cultivateurs.

Et mise à part Anne Lacoua dont les parents décèdent à ses 18 ans, Françoise Ferrand et Anne Boucheron épousent toute deux leur mari et décèdent dans la commune où elles sont nées.=

Chapitre IV – Descendance d'Etienne Leroux

La descendance du couple sujet Leroux-Lacoua s'éteint après une génération au décès de leur fils le 13 juillet 1876, célibataire sans enfants.

J'ai choisi, dans les limites du mémoire, d'étudier la descendance de la famille Leroux en passant par l'un des frères de Jacques-Martin.

L'arbre *généanet* de l'utilisateur *chanchan37* est déjà centré sur l'étude de la famille de Louis Leroux, son frère cadet né en 1818.

Pour donner de l'intérêt à la recherche, j'ai donc choisi d'étudier la vie et la descendance du frère aîné, Etienne Leroux, né le 15 janvier 1814.

Etienne Leroux, né donc le 15/01/1814 à Montbazou, la Bréhenderie, est fils d'Etienne Leroux père et Françoise Ferrand.

Il est le deuxième fils du couple, mais le premier étant décédé avant sa naissance, il rehérite du prénom de son père Etienne, en tant que fils aîné.

Etienne Leroux sera marié à Thérèse Richard le 16/07/1839 à Monts¹⁶², commune de sa femme, voisine de Montbazou, où le couple et leur descendance vivra jusqu'à l'extinction de la branche.

La descendance de ce couple s'éteint en 1918, après deux générations, au décès de leur petit-fils, célibataire, Gallais Silvain-Léon-Louis.

A. Etienne Leroux-Thérèse Richard

1. Jeunesse d'Etienne Leroux et Thérèse Richard.

Le premier événement concernant Etienne Leroux après sa naissance que j'ai pu retrouver est le au tirage au sort de son numéro au recrutement militaire, canton de Montbazou, pour la classe de 1834, année de ses 20 ans¹⁶³.

On apprend qu'il est absent pour cause de maladie, l'un de ses frères, (il n'est pas précisé lequel), tire pour lui.

On apprend par ce document qu'il a commencé à travailler comme « journalier », (ouvrier agricole payé à la journée), peut-être travaille-t-il avec son père vigneron puisqu'il réside encore à Montbazou selon le document.

N'étant pas présent lui-même au tirage, on ne connaît pas sa taille, on apprend cependant qu'il est atteint de myopie, raison pour laquelle il sera exempté du service militaire malgré avoir tiré le numéro 15.

¹⁶² Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/006, vue 26

¹⁶³ Ad 37, listes cantonales de tirage au sort, classe 1834 : 1R96, vue 264

Cinq ans plus tard, selon l'acte de son mariage, il travaillerait comme jardinier à Veigné, commune voisine. On peut le voir, en effet, sur le recensement de Veigné de 1836¹⁶⁴, apparaissant comme l'un des nombreux domestiques de la famille de Pierre Arrault, Meunier à Veigné.

De son côté, sa femme, Thérèse Richard, est née le 1^{er} août 1820 à Monts¹⁶⁵.

Elle est la fille de Louis Richard et Thérèse Daulny, mariés le 06/05/1819 à Monts¹⁶⁶.

- Son père est poudrier à la poudrerie du Ripault de Monts, né le 25 pluviôse an 5 (13/02/1797) à Monts¹⁶⁷ et décédé le 07/11/1830 au même endroit¹⁶⁸.
- Sa mère, aussi originaire de Monts, est née le 25 thermidor an 4¹⁶⁹ (12/08/1796) et décédée le 25/12/1868¹⁷⁰.

Elle a pour fratrie une seule sœur cadette :

- Marie Richard, née le 11/11/1825 à Monts¹⁷¹. Mariée dans ladite commune le 03/07/1848 à Huger Louis, chartier¹⁷².

La famille de sa sœur reste proche de la sienne toute leur vie, ils apparaissent comme leur voisin sur le recensement de 1856 à Monts¹⁷³.

Lors de son mariage en 1839, elle travaille comme « plieuse » à la Poudrerie du Ripault et réside chez sa mère veuve à Monts.

2. [Vie générale du couple](#)

Le futur couple publie leurs bans de mariage les dimanches 23 et 30 juin 1839 à Monts, commune de Thérèse Richard, et Veigné, ou travaille Etienne Leroux.

Les témoins de mariage du côté d'Etienne Leroux sont ses deux oncles maçons, Pierre et Etienne Ferrand, résidants à Montbazou.

Les témoins de mariage du côté de Thérèse Richard sont Charles Daulny, oncle maternel résidant à Monts, et Antoine Richard, oncle paternel résidant à Villeperdue.

L'acte ne mentionne pas de contrat de mariage dressé au préalable (ce qui sera confirmé par l'inventaire après décès d'Etienne).

Etienne Leroux et Thérèse Richard ont deux enfants :

- Etienne-Martin, né le 11/11/1842¹⁷⁴.
- Thérèse-Louise, le 25/05/1845¹⁷⁵.

¹⁶⁴ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Veigné : 6NUM5/266/001, vue 28

¹⁶⁵ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 8NUM8/159/003, vue 59

¹⁶⁶ Ad 37, 6NUM8/159/003, vue 16

¹⁶⁷ Ad 37, 6NUM8/159/001, vue 156

¹⁶⁸ Ad 37, 6NUM8/159/003, vue 313

¹⁶⁹ Ad 37, 6NUM8/159/001, vue 126

¹⁷⁰ Ad 37, 6NUM8/159/005, vue 223

¹⁷¹ Ad 37, 6NUM8/159/003, vue 200

¹⁷² Ad 37, 6NUM8/159/006, vue 100

¹⁷³ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts : 6NUM5/159/005, vue 29

¹⁷⁴ Ad 37, 6NUM8/159/004, vue 48

¹⁷⁵ Ad 37, 6NUM8/159/004, vue 66

Les témoins de ces deux naissances sont les mêmes, des amis d'Etienne Leroux demeurants au Bourg de Monts.

- Leur fils aîné décède en bas-âge le 03/06/1848¹⁷⁶.
- Leur fille décède aussi avant eux le 09/01/1876 à 30 ans¹⁷⁷, cependant elle est mariée avant cela à Silvain Gallais le 14/09/1868¹⁷⁸, de laquelle union est né un fils, Silvain-Léon-Louis, le 08/04/1873¹⁷⁹, petit fils et seul descendant du couple Leroux-Richard.
(J'appellerais le petit-fils susnommé « Silvain-Léon » pour le différencier de son père. J'ai choisi l'orthographe de « Silvain » avec un « i » pour une raison que j'expliquerais plus loin).

A partir du recensement à Monts de 1841¹⁸⁰, jusqu'à son décès, Etienne travaille comme raffineur de Salpêtre, substance servant à créer de la poudre à canon, à la poudrerie du Ripault de Monts.

- ➔ Le Ripault est une poudrerie nationale située à Monts fondée le 21 avril 1786 par la « régie des poudres » de France¹⁸¹. Elle prend beaucoup d'importance au cours du 19^{ème} siècle et une grande partie des individus vivants à Monts y travaillent en y exerçant des professions variées : Etienne y est raffineur, son gendre tonnelier, et son Beau-frère Huger Louis mécanicien.
(De nos jours, le site du Ripault à Monts est un centre de recherches atomiques.)

Thérèse Richard n'a pas de profession d'indiquée après son mariage.

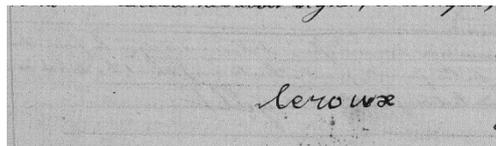
Comme beaucoup de femmes de cette époque elle est femme au foyer après la naissance de ses enfants.

Il lui est indiqué sur le recensement de 1851¹⁸² : « vivant du travail de son mari ».

On peut remarquer qu'Etienne Leroux apprend à signer entre la date de son mariage, dont il ne sait pas signer l'acte, le 16/07/1839, et l'acte de naissance de son fils qu'il signe le 11/11/1842.

Il signe ensuite sur tous les actes auxquels il participe hormis un, l'acte de décès de son fils de 5 ans, le 03/06/1848, ou il dit ne savoir le faire.

Sa signature est simple, consistant simplement à l'écriture de son nom de famille :



Signature d'Etienne Leroux sur l'acte de décès de Thérèse Dauny, sa belle-mère, le 25/12/1868¹⁸³

¹⁷⁶ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/005, vue 83

¹⁷⁷ Ad 37, 6NUM8/159/005, vue 294

¹⁷⁸ Ad 37, 6NUM8/159/006, vue 269-270

¹⁷⁹ Ad 37, 6NUM8/159/004, vue 283

¹⁸⁰ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts : 6NUM5/159/002, vue 24

¹⁸¹ CARRE DE BUSSEROLLE, Jacques-Xavier. « Ripault », Dans *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, T.31, Tours : Rouillé-Ladevèze, 1878-1884

¹⁸² Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts : 6NUM5/159/004, vue 40

¹⁸³ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/005, vue 223

Etienne décède deux ans après sa fille, le 14 août 1878, à Monts¹⁸⁴. Son décès est déclaré par son gendre et le frère de celui-ci, Gallais Louis.

Les tables de Successions et Absences de Monts indiquent 3 événements après son décès¹⁸⁵ :

- Un inventaire après Décès
- Déclaration de succession envers sa veuve et son « fils » (erreur, l'héritier est son petit-fils).
- Une donation dans la case *Observation*

Thérèse Richard décède le 13/06/1896 à Monts¹⁸⁶, déclarée par son gendre et son petit-fils.

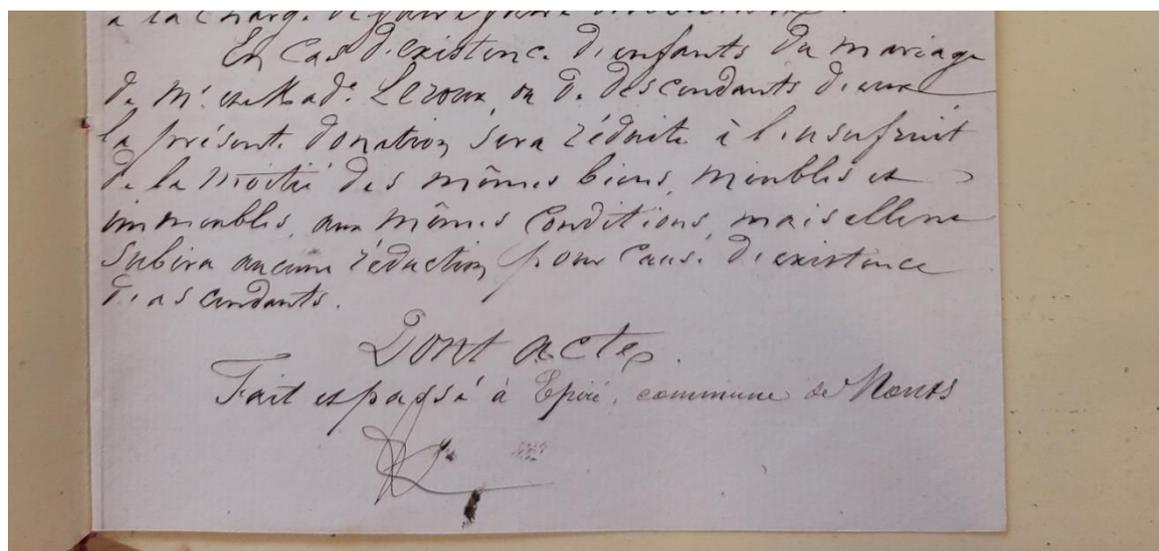
Il n'est fait dans son cas qu'une Déclaration de Succession.

La déclaration de succession d'Etienne, le 23/01/1879¹⁸⁷, est faite en présence de sa veuve et son gendre.

On apprend qu'une donation d'usufruit entre vifs a été faite d'Etienne à sa femme le 04 mai 1876, quatre mois après le décès de leur fille, par-devant le maître Bruneau, notaire à Montbazou¹⁸⁸.

Cet acte, similaire à celui d'Anne Lacoua à son mari vu au Chapitre II, explique que Thérèse Richard obtient l'usufruit et la jouissance de tous les biens de son mari si elle lui survit, jusqu'à son décès.

L'acte diffère cependant sur un point :



En cas d'existence d'enfants du mariage de m[onsieu]r et Mad[am]e Leroux, ou de descendants d'eux, la présente donation sera réduite à l'usufruit de la moitié des mêmes biens meubles et immeubles aux mêmes conditions mais elle ne subira aucune réduction pour cause d'existence d'ascendants.

Dont acte

Fait et passé à Epiré, commune de Monts

Transcription de l'extrait de la donation entre vifs d'Etienne Leroux à Thérèse Richard, sa femme.

¹⁸⁴ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/005 : vue 313

¹⁸⁵ Ad 37, TSA, Canton de Montbazou, 1876-1886, 6NUM3/014/007, vue 109

¹⁸⁶ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/013, vue 108

¹⁸⁷ Ad 37, Enregistrement, Bureau de Montbazou, 3Q5897

¹⁸⁸ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/491

Par ce paragraphe, le couple s'assure de pouvoir transmettre une partie de l'usufruit à leur petit-fils Silvain-Léon Gallais seulement s'il survit ou/et ses descendants s'il y en a.

A noter : cette donation n'est enregistrée au registre des formalités de Montbazou que le 09/09/1878, après le décès d'Etienne, c'est cette date qui est indiquée sur la TSA de son décès.

La succession d'Etienne Leroux, résumée, se compose ainsi :

Meubles :	
Mobilier inventorié par M[aitr]e Bruneau le 04/10/1784	199 francs
Argent comptant	86 francs
Rente sur l'Etat français à 4% sur un titre de 287 francs, n°199779 série 6, au nom de – -Leroux Etienne, donnant	6888 francs
Garde-robe propre	56 francs
Immeubles	
Une maison au village d'Epiré com[mun]e de Monts, écurie, cellier, jardin allemand, d'un revenu de 80 francs Capital par 20	1600 francs

Extrait de la déclaration de succession d'Etienne Leroux du 23/01/1879

La moitié de cette succession, (après retenu des officiers d'état), va donc à son petit-fils Silvain-Léon-Louis Gallais, dont on apprend qu'il est tenu sous la tutelle de son père dont je parlerais plus loin.

La déclaration de succession de Thérèse Richard a lieu le 29/10/1896¹⁸⁹, le comparant étant un mandataire de Silvain-Léon, son petit-fils et seul héritier.

Cette déclaration indique spécialement que Richard Thérèse est décédée « intestat », c'est-à-dire sans rédiger de testament.

Résumée, la succession de Thérèse Richard se compose ainsi :

Mobilier suivant état	45francs
Une rente à 3% sur un titre de 18 francs	608,55 francs
Une autre rente à 3% sur un titre de 72 francs	8 francs 50 centimes
Immeubles non loués sur Monts	
Maison à Epiré avec terrain, revenu de 80 francs 80 x 20	1600 francs
4 lots de terre au même lieu dit, d'un revenu total de 13,50 francs 13,50 x 25	337 francs
Total : 2599,55 francs (avant retenu)	

Extrait de la déclaration de succession de Thérèse Richard du 29/10/1896

¹⁸⁹ Ad 37, Enregistrement, Bureau de Montbazou, 3Q5924

3. Lieu de vie et acquisitions

Après leur mariage, le couple vit à Monts :

- Au lieudit de la « pièterie » au recensement de 1841 et à la naissance de leur fils¹⁹⁰¹⁹¹.
- Au lieudit « d'Epiray » (ou Epiré selon les sources), à partir de la naissance de Thérèse-Louise en 1845¹⁹².

Les recensements de Monts permettent d'observer certaines évolutions du ménage :

- Le recensement de 1856¹⁹³ est étrange puisqu'il recense un fils « Etienne » de 28 ans. Or, leur fils bien nommé Etienne est décédé 8 ans avant à seulement 5 ans. Les âges donnés à Etienne et Thérèse (épouse) sont aussi erronés.
- Le ménage de leur fille, c'est-à-dire son mari puis leur fils à naître, vit avec eux sur le recensement de 1872¹⁹⁴, puis sur celui de 1876¹⁹⁵ bien que Thérèse-Louise soit déjà décédée.
- Après le décès d'Etienne, Thérèse Richard vit seule à Epiray sur celui de 1881¹⁹⁶ et 1886¹⁹⁷.
- Puis au recensement de 1891, elle apparaît comme cheffe de ménage à Epiray, rejointe par Huger Louis, son beau-frère veuf, et le ménage de sa nièce Huger Marie¹⁹⁸.

¹⁹⁰ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts : 6NUM5/159/002, vue 24

¹⁹¹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts, Naissance d'Etienne-Martin Leroux : 6NUM8/159/004, vue 48

¹⁹² Ad 37, 6NUM8/159/004, vue 66

¹⁹³ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts : 6NUM5/159/005, vue 29

¹⁹⁴ Ad 37, 6NUM5/159/008, vue 30

¹⁹⁵ Ad 37, 6NUM5/159/009, vue 38

¹⁹⁶ Ad 37, 6NUM5/159/010, vue 25

¹⁹⁷ Ad 37, 6NUM5/159/011, vue 26

¹⁹⁸ Ad 37, 6NUM5/159/012, vue 26

Etienne partage son folio et sa case aux matrices des propriétés foncières et bâties de Monts avec sa femme qui reçoit ses biens immobiliers après son décès.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la mutation.	INDICATION 882				FOLIÉS		
		de la sec- tion.	du numéro du plan.	des Cantons ou Lieux dits.	de la nature de la Propriété.	Tiré de	Passé à	
Le veuve Richard	1859	1816	C	114	Epinay	Moulin	193	dim⁷
Thérèse d'Épinay	1848	1	114	1	fol	fol	1	144
veuve Richard	1851	1	115	1	fol	fol	1	144
Etienne veuve d'Épinay	1900	1859	1026	1	fol	fol	796	44
(1890 pour 1891)	1898	1	1026	1	fol	fol	1	144
	1859	1	115	1	fol	Moulin	1	dim ⁷
	1898	1	115	1	fol	fol	1	144
	1859	1816	115	1	Epinay	Moulin	166	dim ⁷
	1898	1861	115	1	Epinay	fol	193	144
(3 ^{me}) 1882	1	1	115	1	fol	Moulin	1	144
(3 ^{me}) 1892	1	1	115	1	fol	Moulin	1	144
	1898	1865	114	9	Epinay	fol	668	144
	1868	1	1008	1	La Roche	fol	111	144
	1891	1	115	1	Epinay	fol	182	144

Extrait du folio 882 aux matrices cadastrales de Monts concernant Etienne Leroux et sa femme¹⁹⁹

¹⁹⁹ Ad 37, Cadastre, Monts, Matrices des propriétés foncières, 1827-1914, fol.447 à 910 : 3P3/1659, vue 434

Noms, prénoms, Professions et demeures des Propriétaires et Usufruitiers	Année de la muta- -tion	Indication				Folio de la matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis		
		De la secti on	Du n° du plan	Des cantons Ou lieu dits	De la nature de la propriété	Tiré de	Passé à	
LeRoux Richard Etienne à Epiray Leroux Richard Etienne veuve à Epiray (1890 pour 1891)	1859	1848	C	1151	Epiray	Maison	193	Dém[olit i]on
	1898	"		1151	"	Sol	"	44
	1881	"		1155	"	Vigne	"	466,882
	1900	1855		1026p	"	Terre	796	44
	1898	"		1029p	"	Terre	"	44
	1859	"		1150p	"	Maison	"	Dém[olit i]on
	1898	"		1150p	"	Sol	"	44
	1859	1856		1150p	Epiray	Maison	466	Dém[olit i]on
	1898	1861		1156p	Epiré	Vigne	193	44
	1882 (3ans)	"		1150	"	Maison	C.M	189B
	1882 (3ans)	"		1151	"	Maison	C.M	189B
	1898	1865		1149p	Epiray	Vigne	668	44
	"	1868		1008p	La Redrie	Terre	741	44
	"	1881		1155p	Epiray	Vigne	882	44

Transcription du folio d'Etienne Leroux et sa femme aux matrices des propriétés foncières de Monts

Note de lecture : les deux colonnes de dates représentent les années de mutation des biens. Celle de gauche l'année de sortie, celle de droite l'année d'entrée. Il y a toujours un délai de 2/3 ans entre l'année de transaction du bien et l'année inscrite à la mutation.

L'inventaire après décès d'Etienne Leroux, ouvert le 04/10/1878 et clôturé le 22/01/1879, réalisé par Bruneau, notaire à Montbazou²⁰⁰, donne un récapitulatif, la date et le nom du notaire des actes par lesquelles le couple Leroux-Richard a acquis ses biens immobiliers au cours de leur communauté.

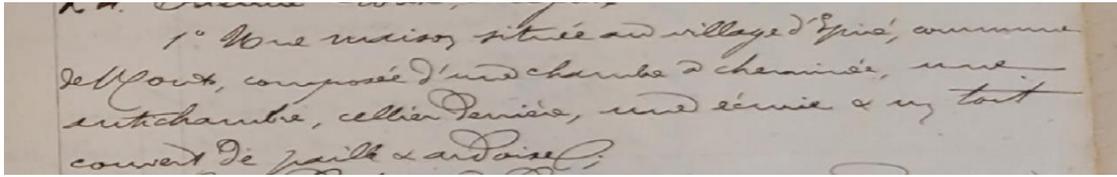
On s'intéressera aux maisons dans lesquelles ont résidé Etienne et Thérèse :

- Ils achètent une maison à Epiré et une parcelle de vigne à Silvain Fourreau et sa femme le 15/02/1846, acte passé devant le notaire Fey à Sorigny²⁰¹.

Il s'agit des parcelles 1151 et 1155 mutées en 1848.

²⁰⁰ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/605

Le couple vit déjà au lieudit d'Epiré en 1845 selon l'acte de naissance de leur fille, avant de devenir propriétaires.



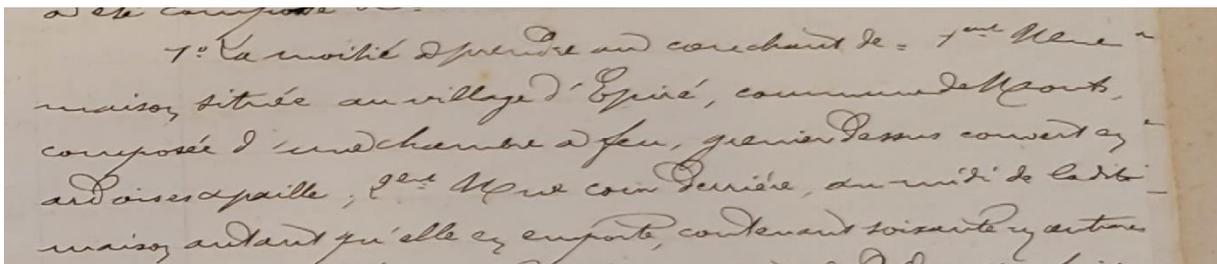
Extrait de l'inventaire après décès d'Etienne Leroux n°1

Transcription :

1° Une maison située au village d'Epiré, commune de Monts, composée d'une chambre a cheminée, une antichambre, cellier derrière, une écurie & un toit couvert de paille & ardoises.

- Ils reçoivent la moitié de la maison voisine et de deux parcelles de terre par acte de donation de Thérèse Dosny, la mère de Thérèse Richard qui vit à Epiray, à ses deux filles, passé devant Delannoise notaire à Montbazou le 26/09/1852. Le même acte sert de partage entre les deux donataires.

Il s'agit des parcelles 1026, 1029 et 1150 mutées en 1855, l'autre parti de la maison est reçu du couple Huger-Richard, la sœur de Thérèse et son mari, mutée en 1856.

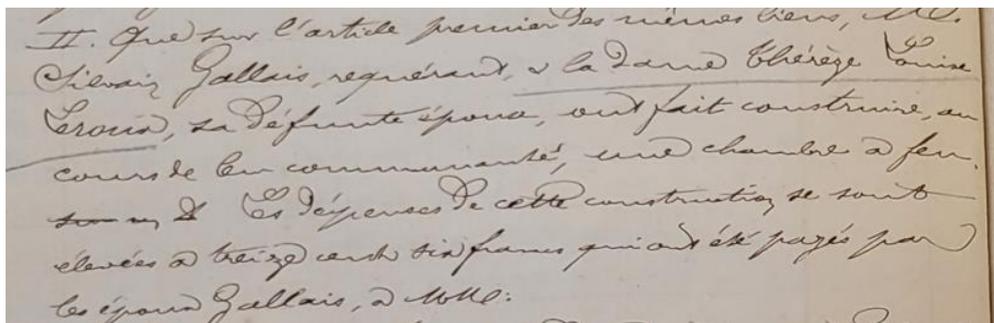


Extrait de l'inventaire après décès d'Etienne Leroux n°2

Transcription :

1° La moitié à prendre au couchant de : 1[èrem]ent Une maison située au village d'Epiré, commune de Monts, composée d'une chambre a feu, grenier dessus couverts en ardoises & paille ; 2[èmem]ent Une cour derrière, au mide de ladite maison autant qu'elle en emporte contenant soixante un centiares.

- Au cours de la communauté de leur fille Thérèse-Louise et Silvain Gallais, des constructions nouvelles sont réalisées et achevées en 1858²⁰².



²⁰² Ad 37, Cadastre, Monts, Registre des augmentations et diminutions : 3P3/1658, vue 36

Transcription :

II. Que sur l'article premier des mêmes biens, M[onsieur] Silvain Gallais, requérant, & la dame Thérèse Louise Leroux, sa défunte épouse, ont fait construire au cours de leur communauté, une chambre à feu sur un & les dépenses de cette construction se sont élevées a treize cent six francs qui ont été payés par les époux Gallais, à [...] :



Extrait tiré du plan parcellaire de Monts, 1823, section C2 du Ripault²⁰³

Le village d'Epiray est situé très proche de la poudrerie du Ripault ou travail Etienne.

La totalité des biens immobiliers du couple passent au folio et à la case de Silvain-Léon-Louis Gallais, leur petit-fils.

²⁰³ Ad 37, Plans cadastraux, Monts : 6NUM10/159/008

B. Thérèse-Louise Leroux (1845-1876)

Fille d'Etienne Leroux et Thérèse Richard, elle est née le 25/05/1845²⁰⁴, et se marie le 14/09/1868 à Monts avec Silvain Gallais²⁰⁵.

Silvain Gallais est né le 08/04/1842 à Monts, lieudit de Baillé²⁰⁶.

Fils de Silvain Gallais (père) et Catherine Giraudeau, mariés à Monts le 28/06/1841²⁰⁷.

- Son père est originaire de Monts, né le 13/04/1807²⁰⁸.
- Sa mère est originaire de Sorigny, commune voisine, née le 05/04/1814²⁰⁹.

Silvain Gallais à un frère :

- Louis Gallais, né à Monts le 09/10/1846²¹⁰.

Leur acte de mariage du 14 septembre 1868 nous informe qu'il n'est pas fait de contrat de mariage, les époux sont donc mariés sous le régime matrimonial de *communauté des meubles et des acquêts*, régime légal au 19^{ème} siècle.

Les témoins du côté de Thérèse-Louise sont :

- Louis Leroux, son oncle paternel, charretier de 49 ans à Montbazon.
- Louis Huger, son oncle maternel par alliance, journalier de 50 ans à Monts.

Thérèse-Louise n'a pas de profession lorsqu'elle se marie, mais on peut voir qu'elle a déjà travaillé comme couturière selon le recensement de 1866²¹¹. Elle reste sans profession particulière après son mariage. Son mari travaille comme tonnelier à la poudrerie nationale du Ripault.

Thérèse-Louise Leroux demeure chez ses parents tout au cours de sa vie, son mari s'y installe avec elle après leur mariage.

Le couple fait tout de même réaliser des travaux sur les deux parcelles de maison à Epiray, achevés en 1858 selon la matrice des augmentations.²¹² On sait de l'inventaire d'Etienne Leroux qu'ils font construire une nouvelle chambre, ces travaux sont payés à leur frais.

Thérèse-Louise Leroux décède le 09 janvier 1876²¹³ aux dites demeures d'Epiray, âgée de 30 ans. Son décès est déclaré par Gallais Louis, son beau-frère, et Huger Louis, son oncle maternel.

Elle aura eu un fils, Silvain-Léon-Louis Gallais.

²⁰⁴ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/004, vue 66

²⁰⁵ Ad 37, 6NUM8/159/006, vue 269-270

²⁰⁶ Ad 37, 6NUM8/159/004, vue 46

²⁰⁷ Ad 37, 6NUM8/159/006, vue 44

²⁰⁸ Ad 37, 6NUM8/159/002, vue 137

²⁰⁹ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Sorigny : 6NUM8/250/005, vue 361

²¹⁰ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/004, vue 76

²¹¹ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts : 6NUM5/159/007, vue 32

²¹² Ad 37, Cadastre, Monts : 3P3/1658, vue 36

²¹³ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/005, vue 294

En consultant les tables de succession de Monts²¹⁴ je découvre qu'il y a eu, après son décès, la réalisation d'un inventaire et une déclaration de succession.

L'inventaire a été réalisé à la demande de son mari, Silvain Gallais, en présence d'Etienne Leroux et témoins requis, par Silvain Ernest Bruneau, notaire à Montbazou, le 04 mai 1876 en premier lieu pour les biens mobiliers, et clôturé le samedi 15 juillet 1876²¹⁵. Silvain Gallais et Etienne Leroux agissent respectivement comme tuteur et subrogé-tuteur de Silvain-Léon, seul héritier de Thérèse.

Silvain Gallais compare à Monts le 16 juin 1876 pour la déclaration de succession de sa femme décédée.²¹⁶

La succession comprend :

Meubles de Communauté.	
Mobilier prisé à l'inventaire	1129,70 f
Argent comptant	390 f
Créance etienne Leroux	1306 f
Livret de la caisse d'épargne de Tours n°25049	164,95 f
Livret de la caisse d'épargne de Tours n°35174	92,55 f
Rente sur l'état à 3% de 163 f, n°199674 série 4, donnant	3569,70 f
Total	6652,90 f
Moitié allant à la succession	3326,45 f

Extrait de la déclaration de succession de Thérèse-Louise Leroux du 16/06/1876

C. Silvain-Léon-Louis Gallais (1873-1918)

Fils de Thérèse Leroux et Gallais Silvain, il est né le 08 avril 1873 à Monts.

1. Enfance, mise en tutelle

Il se retrouve orphelin de sa mère à ses 3 ans, on sait de l'inventaire après décès de Thérèse Leroux que la succession est placée sous la tutelle de son père, avec subrogé-tuteur Etienne Leroux son grand-père, nommé à cet effet par délibération d'un conseil de famille devant la justice de paix ayant eu lieu le 23 avril 1876.

La liasse aux archives départementales d'Indre-et-Loire pour les actes civils de la justice de paix du canton de Montbazou à cette date est malheureusement abîmée et non consultable.²¹⁷

Cependant son grand-père, Etienne Leroux, décède deux années plus tard, on apprend sur son inventaire qu'il y a eu la réunion d'un autre conseil de famille pour élire le nouveau subrogé-tuteur.

Cette réunion a lieu le 22 septembre 1878 par-devant la justice de paix du canton de Montbazou²¹⁸. Le choix du nouveau subrogé-tuteur est porté sur l'un des six proches parents de Silvain-Léon ayant été invités par son père :

²¹⁴ Ad 37, TSA, canton de Montbazou, 1876-1886 : 6NUM3/014/007, vue 106

²¹⁵ Ad 37, Etude de Montbazou, 3E16/491

²¹⁶ Ad 37, Enregistrement, bureau de Montbazou : 3Q5894

²¹⁷ Ad 37, Justice de paix, canton de Montbazou : 4U14/24

²¹⁸ Ad 37, Justice de paix, canton de Montbazou : 4U14/25

- Du côté paternel (Gallais) :
 - Louis Gallais, 31 ans, cultivateur à Nétilly, commune de Monts, oncle de Silvain-Léon
 - Gatien Girondeau, 61 ans, cultivateur à Sorigny, grand-oncle.
 - François-Xavier Mouriau, 40 ans, employé au Ripault, demeurant à Monts, cousin germain.
- Du côté maternel (Leroux) :
 - Louis Huger père, 60 ans, cultivateur à Epiré, Monts, grand-oncle du mineur par mariage à Marie Richard.
 - Louis Huger, fils du précédent, 29 ans, employé au Ripault, demeurant à Veigné.
 - Martin Leroux (Jacques-Martin, sujet du mémoire présenté au chapitre 1), 63 ans, journalier demeurant à la Bréanderie, Montbazou, grand-oncle du mineur.

Au terme des délibérations, Louis Huger fils, cousin germain du côté maternel, est nommé subrogé-tuteur au mineur, fonction qu'il déclare accepter.

Durant sa minorité Silvain-Léon hérite donc des successions de sa mère et de son grand-père, pour savoir comment son père a géré les biens de ces successions avant la majorité de son fils, j'ai cherché un acte de compte de tutelle autour du mois d'avril 1894, date à laquelle Silvain-Léon atteint les 21 ans, âge de majorité civile sous la 3^{ème} République.

Mon choix s'est porté sur le répertoire des actes notariés d'Artannes²¹⁹ car l'un des futurs actes concernant Silvain-Léon, résidant à Monts, est passé devant un notaire de ladite commune. Je n'en ai pas trouvé.

Cependant, concernant sa tutelle, je me suis rendu compte trop tard qu'il y aurait plus de chance de trouver un dit compte de tutelle dans les répertoires notariés d'actes passés à Montbazou devant le notaire Eugène Thim, successeur au cabinet d'Ernest Bruneau, notaire s'étant chargé de l'inventaire de sa mère et son grand-père.

Après le décès de sa mère Silvain-Léon continue de vivre un moment avec son père chez ses grands-parents maternels à Epiray. Cela change lorsque son père se remarie le 8 octobre 1878 à Marie Delalande²²⁰, femme de 26 ans domiciliée à Monts.

Silvain-Léon aura une demi-sœur née de cette nouvelle union, Marie-Désirée Gallais, le 06 février 1880²²¹.

Ce nouveau ménage vit au lieudit de Baillé, autre village de la commune de Monts, sur les recensements suivants.

2. [Possessions et lieu de demeure](#)

2.1. Les successions :

Gallais Silvain-Léon est héritier direct de 4 successions :

Deux lorsqu'il est mineur, vues précédemment :

- Sa mère, décédée en 1876, déclaration de succession le 16 juin.
- Son grand-père, Etienne Leroux, décédé en 1878, « DS » le 23 janvier 1879.

Deux lorsqu'il est majeur :

- Sa grand-mère, Thérèse Richard, décédée en juin 1896, « DS » le 29/10 de la même année.

²¹⁹ Ad 37, notaires en résidence à Artannes : 8U37

²²⁰ Ad 37, Registres d'état civil numérisés : 6NUM8/159/010, vue 53

²²¹ Ad 37, 6NUM8/159/007, vue 52

- Son père, qui décède le 14 août 1903, à deux « DS » le 23/12/1903 et le 10/05/1904. Un partage de la succession est fait entre lui et sa demi-sœur par acte enregistré le 06/08/1904.

2.2. Le cadastre :

MUTATIONS.				DÉSIGNATION DES PARCELLES.		
ENTRÉE.		SORTIE.		SEC- TION.	NOMBRE du plan.	LIEU-DIT.
ANNÉE.	TIRÉ de	ANNÉE.	PORTÉ à			
1	2	3	4	5	6	7
		1911	583	C 230		Ventes
		id	583	C 230		id
		id	583	C 230		id
		id	583	C 326		id
		id	583	C 327		id
		id	583	C 327		id
		id	583	C 331		id
		id	583	C 331		id
		id	583	C 331		id
		id	583	C 1008		La Raudrie
		id	583	C 1026		Epiray
		id	583	C 1029		id
		id	583	C 1049		id
		id	583	C 1150		id
		id	583	C 1150		id
		id	583	C 1151		id
		id	583	C 1155		id
		id	583	C 1156		id

Mutations				Désignation des Parcelles		
Entrée		Sortie		Sec- tion	N° Du plan	Lieu-Dit.
Année	Tiré de	Année	Porté à			
		1921	565	€	230	Ventes
		Id[em]	565	€	216	Id[em]
		Id[em]	565	€	216	Id[em]
		Id[em]	565	€	326	Id[em]
		Id[em]	565	€	327	Id[em]
		Id[em]	565	€	327	Id[em]
		Id[em]	565	€	331	Id[em]
		Id[em]	565	€	331	Id[em]
		Id[em]	565	€	1008	La Raudrie
		Id[em]	565	€	1026	Epiray
		Id[em]	565	€	1029	Id[em]
		Id[em]	565	€	1049	Id[em]
		Id[em]	565	€	1150	Id[em]
		Id[em]	565	€	1150	Id[em]
		Id[em]	565	€	1151	Id[em]
		Id[em]	565	€	1155	Id[em]
		Id[em]	565	€	1156	Id[em]

Extrait, et transcription, du folio n°429, concernant Gallais Silvain-Léon, de la matrice des propriétés non bâties de Monts, 1914-1936²²².

²²² Ad 37, Cadastre, Monts : 3P3/1662, vue 422

MUTATIONS.				LI- SEC- GNE. TION.	NU- MERO de PLAN.	LIEU-DIT, RUE ET NUMÉRO.	NATURE de LA PROPRIÉTÉ.	A L'ÉPOQUE de la confection de la matrice.	
ANNÉE		TIRÉ	PORTÉ					fr.	c.
de l'entrée.	de la sortie.	de	à	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4						
Case 143									
Pour M. Gallais Léon au Buisson									
19... M.									
19... M.									
19... M.									
19... M.									
19... M.									
19... M.									
1921		203		1	€ 276	Ventes	Maison	10129	
id		203		2	276	"	"	9629	
id		203		3	1150	Epiray	"	60	
id		203		4	1151	"	"	82	

Mutation			Li- gne	Sec- tion	Nu- Méro De Plan	Lieu-dit Rue et numéro	Nature De La propriété	
Année		Tiré de						
De l'entrée	De la sortie							
Case 143								
Pour M. Gallais Léon au Buisson								
[...]								
	1921		203	1	€	256	Ventes	Maison
	Id[em]		203	2		256	"	"
	Id[em]		203	3		1150	Epiray	"
	Id[em]		203	4		1151	"	"

Extrait, et transcription, de la case n°143 de la Matrice des propriétés bâties de Monts, 1911-1936²²³

En consultant les matrices des propriétés foncières du cadastre napoléonien de Monts, on peut voir que Gallais Silvain-Léon est propriétaire de nombreux biens immobiliers. On peut diviser ces biens en 2 lots :

²²³ Ad 37, Cadastre, Monts : 3P3/1665, vue 100

Premièrement, les parcelles situées à Vontes, qu'il a hérité de son père après son décès en 1903. On apprend aussi sur la déclaration de succession de son père le 23/12/1903²²⁴ que ces parcelles sont louées au sieur Coursivault au terme d'un bail enregistré à Montbazou le 10/08/1897.



Parcelles à Vontes sur extrait tiré du plan parcellaire de Monts, 1823, section C1 du Ripault²²⁵

Deuxièmement, les parcelles situées à Epiray, et celle située à La Raudrie, qu'il a hérité de ses grands-parents, Etienne Leroux et Thérèse Richard, décédés en 1878 et 1896.



Parcelles à Epiray sur extrait tiré du plan parcellaire de Monts, 1823, section C2 du Ripault

²²⁴ Ad 37, Enregistrement, bureau de Montbazou : 3Q12985

²²⁵ Ad 37, Plans cadastraux, Monts : 6NUM10/159/007

2.3. Les recensements :

Malgré ces possessions, Silvain-Léon demeure toute sa vie en un troisième lieu. (Mis à part les 5 premières années de sa vie qu'il passe chez ses grands-parents maternels à Epiray avant le remariage de son père).

En effet, on peut voir notamment sur sa case aux matrices des propriétés bâties de Monts vue plus haut qu'il réside au lieudit du « Buisson » à Monts. C'est ce lieu qui est aussi donné par exemple sur son acte de décès.

Aussi, sur tous les recensements de Monts entre celui de 1878, année du remariage de son père, à celui de 1911, dernier avant son décès, Silvain-Léon est recensé au lieudit de « Baillé » à Monts.²²⁶ Il y vit avec son père et sa belle-mère Marie Delalande.

La case aux propriétés bâties après 1911 de sa belle-mère, Marie Delalande, nous donne le numéro de parcelle de la maison qu'elle possède et où vit avec elle Silvain-Léon²²⁷.

Il s'agit de la parcelle bâtie 353, section D, à Baillé.

En remontant l'histoire de cette propriété, on peut voir qu'elle passe :

- Comme toutes les propriétés bâties en 1882, du folio du matricule des propriétés foncières à la case des propriétés bâties de Silvain Gallais père
- En 1906 de la case de Silvain Gallais père à, en partie, Marie Delalande sa femme, l'autre partie allant à la case de leur fille, Marie-Désirée, et son mari.

Du passage du folio²²⁸ à la case²²⁹ de Silvain Gallais père la maison est identifiée n°357 puis n°375 au « Buisson ».

Du passage de la case de Silvain Gallais père à celle de Marie Delalande l'identification de la parcelle change, de n°375 au « Buisson » à 353 à « Baillé ».

Il s'agit bien de la même maison, vérifiable aux dates, ce qui explique les confusions entre les recensements et les autres actes, les deux lieux-dits étant très proche l'un de l'autre sur le plan cadastral.

En remontant encore plus loin, on peut voir qu'elle vient de Gallais Silvain grand-père, sur le folio duquel la parcelle n°357 est d'abord une pâture sur laquelle il aurait fait construire ladite maison.²³⁰

On peut confirmer que cette construction a lieu en 1846 par le registre des augmentations sur les matrices cadastrales de Monts.²³¹

²²⁶ Exemple : Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts, 1901 : 6NUM5/159/014, vue 22

²²⁷ Ad 37, Cadastre, Monts : 3P3/1665, vue 100

²²⁸ Ad 37, Cadastre, Monts : 3P3/1660, vue 185

²²⁹ Ad 37, Cadastre, Monts : 3P3/1661, vue 82

²³⁰ Ad 37, Cadastre, Monts : 3P3/1659, vue 361

²³¹ Ad 37, Cadastre, Monts : 3P3/1658, vue 18

La parcelle où vit Silvain-Léon chez son père et sa belle-mère est donc la parcelle n°357 pas encore bâtie sur le plan parcellaire de Monts de 1823.



Extrait tiré de plan parcellaire de Monts, 1823, section D1 du Bouisson, où apparaît la parcelle n°357²³²

3. [Carrière militaire et profession](#)

Silvain Léon tire le numéro 27 lors du tirage au sort du service militaire de la classe 1893 du canton de Montbazou.²³³ Sans apporter de motifs d'exemption, il est jugé « Bon » pour servir. La table alphabétique des recrues de la classe de 1893²³⁴ permet de retrouver son n° de fiche matricule, le 1010.

L'état-civil donné sur la fiche matricule²³⁵ et la liste de recrutement est en partie erroné. Il est écrit qu'il est le fils de « René », sans nom de famille donné, et « Auger Louise ».

Le nom de la mère au moins est rectifié à l'encre rouge sur la fiche matricule, modifié en « Leroux Thérèse ».

La fiche matricule de Silvain-Léon est riche en information. Elle nous permet notamment d'avoir une description physique de son visage, en plus de sa taille et son degré d'instruction :

²³² Ad 37, Plans cadastraux, Monts : 6NUM10/159/009

²³³ Ad 37, listes cantonales de tirage au sort, classe 1893 : 1R410, vue 82

²³⁴ Ad 37, Classe 1893, Table alphabétique : 1R671, vue 10

²³⁵ Ad 37, Classe 1893, Matricules : 1R668, vue 11

Numéro matricule du recrutement :	1010
Classe de mobilisation :	
SIGNALEMENT.	
Cheveux <i>et</i> , sourcils <i>chât. foncé</i>	
yeux <i>gris</i> , front <i>bas</i>	
nez <i>propre</i> , bouche <i>normale</i>	
menton <i>rond</i> , visage <i>opale</i>	
Taille : 1 m. <i>56</i> cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.	
MARQUES PARTICULIÈRES :	
Degré d'instruction :	générale (1). <i>3</i> militaire (2). ____

Numéro matricule du recrutement :	1010
Classe de mobilisation :	
SIGNALEMENT.	
Cheveux et, sourcils châ[ain] foncé. yeux gris, front bas nez moyen, bouche moyenne menton rond, visage opale Taille : 1m56 cent. Taille rectifiée : 1m____cent.	
Marques particulières	
Degré d'instruction :	Générale (1). 3 Militaire (2). -

Extrait, et transcription, du signalement sur la fiche matricule de Gallais Silvain-Léon.

Degré d'instruction 3 signifie qu'il a reçu une instruction primaire et serait capable de lire, écrire, et compter.

La fiche matricule et la liste de tirage au sort nous donnent aussi un détail des services et mutations ayant concerné Silvain-Léon :

Premièrement, on peut noter qu'une décision prise après clôture le 29/06/1894 est indiquée sur la liste de recrutement, la levée de Silvain-Léon est repoussée car il est considéré « Soutien de famille ».

La fiche matricule indique qu'il rejoint l'armée active le 13/11/1894, alors immatriculé sous le n°6185, soldat de 2^{ème} classe, 160^{ème} régiment d'infanterie. Il est envoyé en congé une première fois le 24/09/1895 en attendant son passage dans la réserve, et passe dans la disponibilité de l'armée active le 01/11/1895.

Il est rappelé à l'activité le 27/07/1896, ayant perdu ses droits à la dispense par la suite du décès de ses deux aïeules et du « mariage de son père », immatriculé sous le n°6339, soldate de 2^{ème} classe, 66^{ème} régiment d'infanterie.

- Catherine Giraudeau, sa grand-mère paternelle, et Thérèse Richard, grand-mère Maternelle, décèdent en effet le 20/02 et le 13/06 1896 respectivement. Son père en revanche n'est jamais remarié une troisième fois et les deux parents de Marie Delalande sont déjà décédés en 1890.

Il est renvoyé dans la disponibilité le 18/09/1897 et passe finalement dans la réserve le 1^{er} octobre de la même année.

La fiche matricule n'indique aucune campagne particulière, blessure, action d'éclat ou décoration ayant concerné Silvain-Léon durant son service dans l'armée active.

La suite de son parcours militaire est liée de près à sa profession. On peut voir que Silvain-Léon commence à travailler comme « journalier » à partir du recensement de 1891 à Monts²³⁶. A partir de

²³⁶ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts : 6NUM5/159/012, vue 34

celui de 1901²³⁷ on a plus de précisions, il travaille maintenant comme poudrier au Ripault, son père étant lui-même tonnelier au même endroit.

Lors de son passage dans la réserve en 1897, il est classé « non-disponible » comme ouvrier auxiliaire à la Poudrerie Nationale du Ripault le 06 février 1899. Pour cette raison, il est dispensé des périodes d'exercices.

4. Décès et succession.

Silvain-Léon décède le 12 octobre 1918 à 45ans, son acte de décès est transcrit dans les registres d'Etat civil de Monts le 06 décembre de la même année²³⁸.

Il décède au n°2 Boulevard Tonnelé de Tours, adresse de l'Hôpital Bretonneau, à l'époque « l'hôpital général de Tours ».

Décédé moins d'un mois avant l'armistice, on apprend qu'il était, pendant la Première Guerre mondiale, toujours ouvrier mobilisé à la Poudrerie Nationale du Ripault, 66^{ème} régiment d'Infanterie, matricule 279. Il était à l'époque toujours sous service militaire, dans la réserve de l'armée territoriale, et l'aurait quitté l'année suivante le 01/10.

Les déclarants de l'acte, Silvain-Léon étant décédé à Tours, n'ont pas de lien avec lui.

En consultant les tables de successions et absences de Monts, on trouve pour Silvain-Léon qu'il est fait deux déclarations de succession : la première à lieu le 18/03/1919²³⁹, la seconde le 10/04/1919.²⁴⁰

Selon la première déclaration, il serait décédé le 12 et non le 13 à l'hospice général de Tours où il se trouvait momentanément. Il est aussi fait la mention d'un acte de notoriété qu'on retrouve dans les minutes notariales de Maître Noisault, notaire à la résidence d'Artannes, passé le 17 janvier 1919²⁴¹.

Cet acte de notoriété recense les déclarations de deux individus déclarants avoir connu le défunt de son vivant. Les deux comparants en question sont :

- Jules Morrin, tailleur d'habits demeurant à Artannes
- Madame Pauline Brédard, demeurant aussi à Artannes

On apprend notamment que Silvain-Léon n'a pas fait de testament, et aucun inventaire après décès de ses possessions n'a été réalisé.

²³⁷ Ad 37, Listes nominatives de recensement numérisées, Monts : 6NUM5/159/014, vue 22

²³⁸ Ad 37, Registres d'état civil numérisés, Monts : 6NUM8/159/004, vue 238

²³⁹ Ad 37, Enregistrement, Bureau de Montbazou, déclaration n°65 : 3Q13015

²⁴⁰ Ad 37, Enregistrement, Bureau de Montbazou, déclaration n°87 : 3Q13015

²⁴¹ Ad 37, Etude d'Artannes : 3E24/365

avec Mad^e Désirée Gallais - Secouran
Et ils ont attesté comme étant à leur connais-
sance personnelle et de notoriété publique :
Que mon dit sieur Gallais est décédé à l'hospice
général de Tours (où il se trouvait momentanément)
le douze octobre mil neuf cent dix-huit ;
Qu'il n'a pas fait de dispositions testamentaires
connues ;
Qu'après son décès et jusqu'à ce jour il n'a
pas été dressé d'inventaire ;
Et qu'il a laissé pour sa seule héritière, à
défaut de descendants et d'ascendants, Mad^e Marie
Désirée Gallais, employée à la Poudrerie du Ripault,
épouse de M. Alphonse Louault, aussi employé
au Ripault, avec lequel elle demeure au lieu de
Baillé, commune de Monts, sa soeur consanguine,
née du deuxième mariage de M. Silvain Gallais
avec Mad^e Marie Delalande, le dit sieur Silvain
Gallais veuf en premières noces de Mad^e Thérèse-
Louise Leroux, mère du decujus, dont il était
le seul et unique enfant de laquelle il était l'unique
enfant.

Extrait de l'acte de notoriété du 17/01/1919

Transcription :

[...]

Et ils ont attesté comme étant à leur connaissance personnelle et de notoriété publique :

Que mon dit sieur Gallais est décédé à l'hospice général de Tours (où il se trouvait momentanément) le douze octobre mil neuf cent dix-huit.

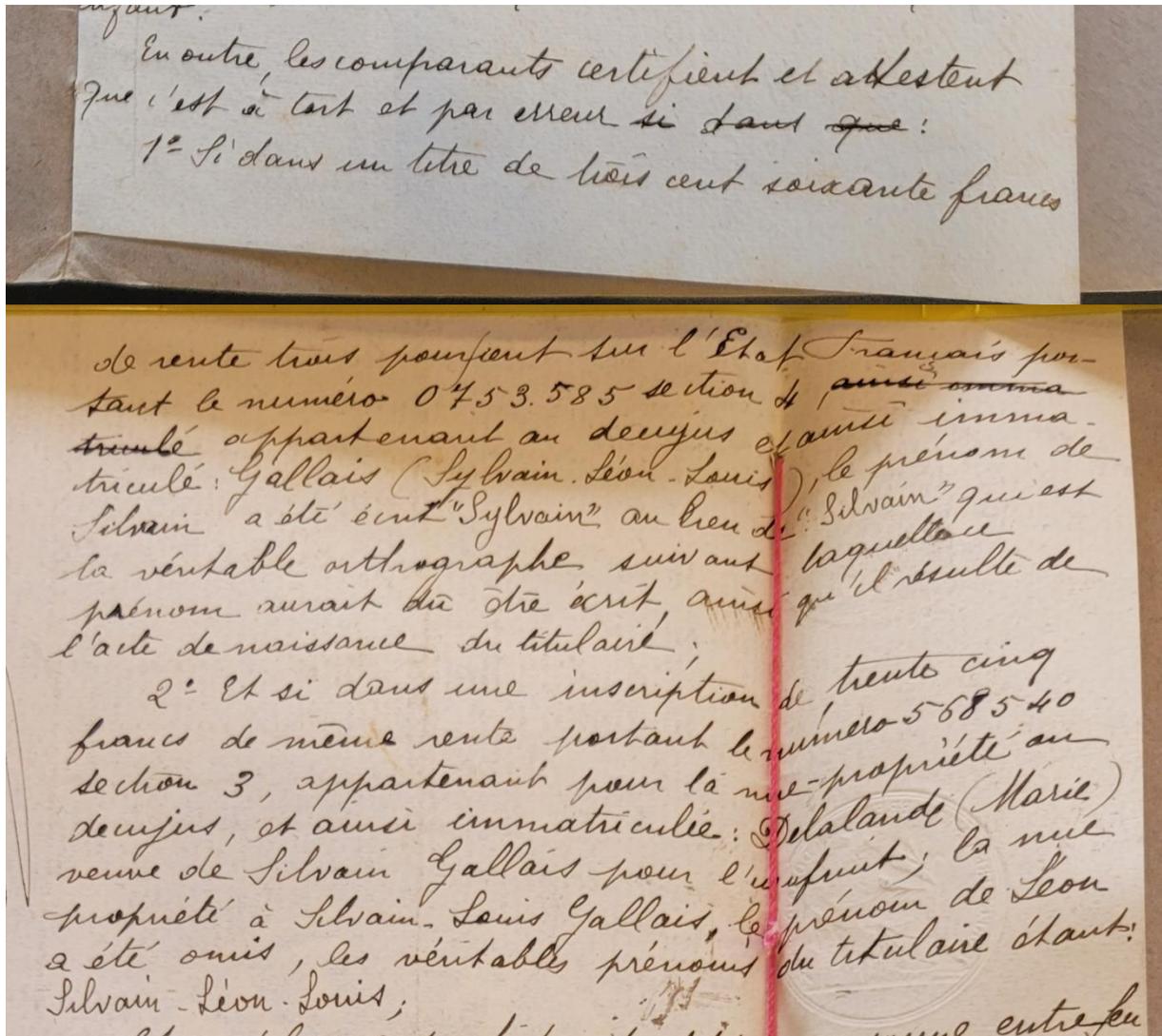
Qu'il n'a pas fait de dispositions testamentaires connues ;

Qu'après son décès et jusqu'à ce jour il n'a pas été dressé d'inventaire ;

Et qu'il a laissé pour sa seule héritière, à défaut de descendants et d'ascendants, Mad[am]e Marie-Désirée Gallais, employée à la Poudrerie du Ripault, épouse de M[onsieur] alphonse Louault, aussi employé au Ripault, avec lequel elle demeure au lieu de Baillé, commune de Monts, sa soeur consanguine, née du deuxième mariage de M[onsieur] Silvain Gallais avec Mad[am]e Marie Delalande, le dit sieur Silvain Gallais veuf en premières noces de Mad[am]e Thérèse-Louise Leroux mère du decujus, dont il était l'unique enfant de laquelle il était l'unique enfant.

[...]

L'acte est aussi intéressant pour avoir l'orthographe correcte et complète des noms et prénoms du défunt selon l'attestation des comparants :



Extraits de l'acte de notoriété du 17/01/1919

Transcriptions :

<p>[...] En outre, les comparants certifient et attestent que c'est à tort et par erreur si dans que : 1° Si dans un titre de trois cent soixante francs</p>
<p>de rente trois pourcent sur l'Etat Français portant le numéro 0753585 section 4, aussi immatriculé appartenant au de cujus et aussi immatriculé : Gallais (Sylvain-Léon-Louis), le prénom de Silvain a été écrit « Sylvain » au lieu de « Silvain » qui est la véritable orthographe suivant laquelle ce prénom aurait dû être écrit, ainsi qu'il résulte de l'acte de naissance du titulaire ; 2° Et si dans une inscription de trente cinq francs de même rente portant le numéro 568540 section 3, appartenant pour la nue-proprété au de cujus, et aussi immatriculée : Delalande (Marie) veuve de Silvain Gallais pour l'usufruit ; la nue-proprété à Silvain-Léon-Louis Gallais, le prénom de Léon a été omis, les véritables prénoms du titulaire étant : Silvain-Léon-Louis ;</p>
<p>[...]</p>

La déclaration de succession du 18/03/1919 répète ce qui a été dit sur l'acte de notoriété. Silvain-Léon-Louis étant décédé célibataire sans descendants, ni ascendants, sa seule héritière est sa sœur consanguine, Marie-Désirée Gallais, présente avec son mari, déclarants de la succession.

La contenu complet de la succession de Silvain-Léon est séparée sur deux déclarations :

La première du 18 mars comprend : « Une inscription de 359f de rente française 3% au nom de Gallais (Silvain-Léon-Louis) n°614354 section 4, d'une valeur au cours du jour du décès [...] de 7 419,30 f ».

La seconde déclaration, en date du 10 avril 1919, concerne spécialement les Immeubles de la succession. Il n'est désigné qu'une chose :

« Acompte 3500f »

On peut voir sur les tableaux au cadastre transcrits plus haut que l'ensemble des propriétés immobilières passent aux mêmes numéros de folio et case, il s'agit de ceux de Louault Alphonse, le mari de sa sœur consanguine.

Ainsi, Silvain-Léon-Louis Gallais est l'ultime descendant de la famille Leroux en passant par Etienne, le frère de Jacques-Martin. Les membres de cette descendance ont exclusivement résidé à Monts et étaient tous employés par la Poudrerie montoise du Ripault, tant Etienne et son petit-fils que les membres de la famille par alliance, comme Gallais Silvain, Huger Louis, et même Thérèse Richard avant son mariage.

L'ensemble des biens que Silvain-Léon-Louis reçoit de sa mère et ses grands-parents, les Leroux, comme leur seul héritier, passent ensuite au couple de Marie-Désirée Gallais, sa demi-sœur, descendante des Gallais-Delalande.

Remerciements

Il s'agissait dans mon cas de la première fois que j'effectuais des recherches généalogiques. Inscrit au diplôme en tant que novice complet, j'ai le sentiment d'avoir énormément appris, des bases les plus simples aux recherches plus poussées, au cours de cette année et surtout au cours de cet exercice. Il reste encore bien des pistes de recherches concernant cette famille que j'aurais souhaité approfondir, certaines d'entre elles que j'ai pu nommer au long de ce mémoire, mais que j'ai dû, finalement, laisser de côté pour le moment à cause de ma gestion du temps.

Je souhaite remercier mon directeur de recherches, Monsieur Stéphane COSSON, pour sa bienveillance envers moi et l'entière de notre promotion de façon générale, ayant toujours été disponible pour répondre à nos questions et nous venir en aide.

J'aimerais aussi remercier le personnel travaillant aux archives départementales d'Indre-et-Loire pour leur amabilité l'aide qu'ils m'ont fournie sans hésitation dans la recherche aux archives alors que j'étais un débutant.